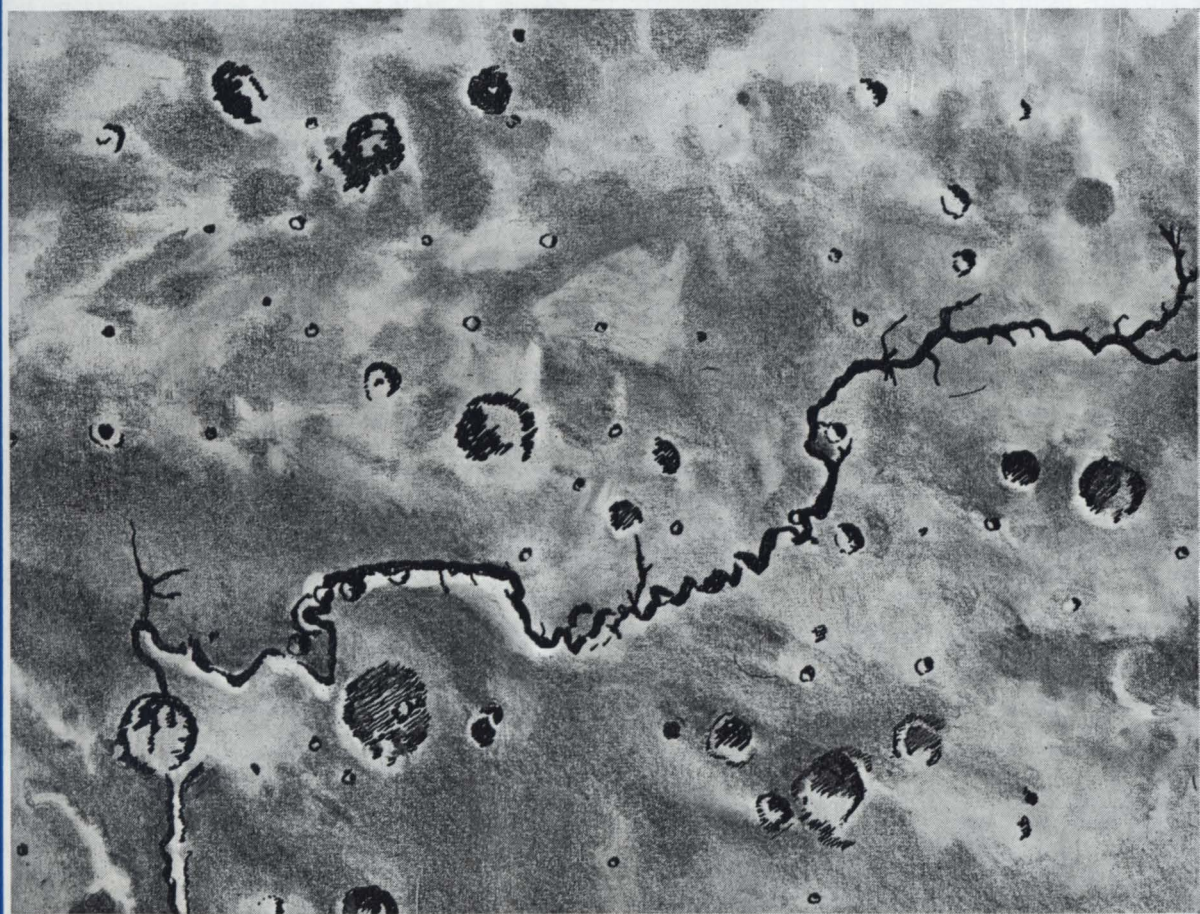


OCTOBRE
1976
N° 9

VUES NOUVELLES

TRIMESTRIEL
3^{me} ANNÉE
LE N° 3^F00

PROBLEMES HUMAINS ET COSMIQUES



LES "CANALIS" DE MARS (p. 2 et 3)

• **UN CAS EXTRAORDINAIRE**
(p. 4)

• **LES OVNI SONT-ILS DES
MACHINES VIVANTES?**
(p. 11)

• **LES FORCES PSYCHIQUES
INCONNUES** (p. 14)

• **LE MONDE DE L'INSOLITE**
(p. 16)

VUES NOUVELLES (supplément à Lumières dans la nuit)

Aider l'être humain sur les divers plans de son existence, rechercher et mettre en relief de précieuses vérités souvent méconnues, tels sont les buts de cette revue.

« Ce que nous savons est peu de chose ; ce que nous ignorons est immense ». Laplace. — « Cherchez et vous trouverez ». Jésus.

SOMMAIRE

PAGE 3 : LES « CANALI » DE MARS, PAR F. LAGARDE

PAGE 4 : UN CAS EXTRAORDINAIRE, PAR J.J. PASTOR

PAGE 7 : L'HOMME ADOPTE PAR LES EXTRATERRESTRES, PAR A. RIBERA

PAGE 11 : LES OVNI SONT-ILS DES MACHINES VIVANTES ? PAR J.-J. PROUST

PAGE 14 : LES FORCES PSYCHQUES INCONNUES, PAR F. LAGARDE

PAGE 15 : LEGENDES RELEVÉES PAR M. CATINAT
4 OBSERVATIONS DE MIRAGES, PAR L. DODIN

PAGE 17 : LE MONDE DE L'INSOLITE

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

« VUES NOUVELLES » ne peut faire l'objet d'un abonnement séparé, étant un supplément trimestriel à « LUMIÈRES DANS LA NUIT » (cette dernière traite du problème des « Objets Volants Non Identifiés »).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F

B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 10 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE, C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

NOTRE COUVERTURE

Interprétation graphique libre par F.L. de la photo de la NASA illustrant le livre de Carl Sagan « Cosmic Connexion », et sous-titré :
UN CANAL SINUEUX SUR MARS, PROBABLEMENT LE LIT D'UNE ANCIENNE RIVIERE.



Les «Canali» de Mars : Un mystère non encore résolu

(Voir couverture première page et page 2)

par F. LAGARDE

En lisant Vues Nouvelles n° 7 d'avril 1976, l'excellent article technique de M. J.-P. Schirch, m'a rappelé d'anciennes et de récentes lectures qui ne figurent pas dans la bibliographie sommaire de l'auteur. Elles expliquent les opérations d'analyse des sondes Viking sur la planète Mars, car il semble bien qu'elle n'a pas toujours été la planète morte que nous ont révélée les missions spatiales, et qu'une vie biologique intense et juvénile a dû régner un temps sur notre voisine.

Il est inutile de présenter Carl Sagan qu'ont édité les éditions du Seuil fin 1973, sous le titre « Cosmic Connexions » ou l'appel des étoiles. Professeur, directeur de laboratoire planétaire, prix international d'astronautique, chef d'une délégation américo-soviétique pour un colloque sur la communication avec des formes d'intelligence extra-terrestres, il a reçu de la NASA une distinction spéciale pour ses études sur Mars au moyen de la sonde Mariner 9, et ce sont ces travaux qui ont été utilisés pour une mise au point des opérations Viking. En 39 articles il détaille des faits, et ce qu'ils suggèrent, et la lecture de son ouvrage est passionnante.

Bien sûr il n'existe pas sur Mars les canaux que décrivait Percival Lowell qui avait imaginé une civilisation martienne récupérant de l'eau des calottes glacières pour sa survie, mais Schiaparelli avait raison d'y trouver des canali, traduit par canal par Lowell et qui peut tout aussi bien vouloir dire lit de rivière ou chenal.

On découvrait sur les photos de Mariner 9 « une énorme vallée d'effondrement, se déroulant sur près de 5 000 km., large de 70 km par endroit, et profonde de 1 500 m. On distinguait, de part et d'autre, des détails vraiment curieux, des vallonnements sinueux traçant leurs méandres, pourvus de petits affluents parfaitement dessinés. Sur d'autres photos on découvrait de nouvelles vallées, certaines pourvues d'affluents eux-mêmes pourvus d'affluents ».

Il ne semble pas douteux conclut Carl Sagan « que la plupart de ces vallées, dont certaines font des centaines de kilomètres, sont l'œuvre d'une eau courante qui aurait existé à une époque ancienne où les pressions et les températures étaient plus élevées » sur Mars que ce qui est constaté aujourd'hui.

C'est au stade de ces faits que le mystère commence, que de vifs débats s'instaurent, que les hypothèses vont bon train.

Carl Sagan suggère, en basant sa démarche sur une hypothèse de précession des équinoxes que « peut-être il y a 12 000 ans l'air de Mars était délicieux, les nuits douces, la planète emplit du chant des eaux vives se jetant dans de puissantes rivières ». Avec tout le respect que je porte aux compétences et à la vive intelligence de l'auteur, j'avoue que je vois mal ces changements épisodiques d'une amplitude de 25 000 ans capables d'engendrer de puissantes rivières et un air délicieux sur cette planète sans vie, à l'atmosphère ténue. Cependant, quelle que soit l'explication que l'on donne aux traces suggérant vivement le parcours de rivières puissantes, elles

ont fourni un élément important pour conduire les analyses des Viking en vue de réanimer une vie qui a pu exister et qui a pu rester en sommeil dans un temps relativement peu éloigné, comme nous le verrons plus loin.

Avant d'aller plus avant il est plus intéressant de suivre Carl Sagan expliquant comment la vie a pu se développer sur Terre dans des conditions de chaleur solaire insuffisante et qui pourrait éventuellement servir pour Mars.

Le soleil, écrit-il, était, il y a quatre milliards d'années, 30 % moins lumineux qu'aujourd'hui. Les calculs montrent que la Terre aurait dû avoir une température nettement au-dessous du point de congélation de l'eau de mer... même il y a deux milliards d'années le soleil n'aurait pas été assez brillant pour empêcher la Terre de geler...

Or, on a les preuves aussi bien géologiques que biologiques qu'il n'en était pas ainsi. Comme la théorie de l'évolution solaire se défend bien, on est conduit à penser que quelque chose était différent sur la Terre. Carl Sagan émet l'hypothèse de la présence de petites quantités d'ammoniaque dans l'atmosphère terrestre, que l'on trouve sur Jupiter aujourd'hui. En absorbant largement les rayons infrarouges l'ammoniaque a retenu la chaleur, accroissant la température de surface, en la maintenant dans des conditions propres à favoriser l'éclosion de la vie dans un milieu liquide. Il va s'en dire que la même situation a pu exister sur Mars... et peut-être sur Jupiter.

Carl Sagan poursuit sur ce qui va se passer au cours de l'évolution du Soleil. Dans quatre milliards d'années le Soleil aura gagné en luminosité au point de provoquer un effet de surchauffe sur Terre analogue à celui qui prévaut aujourd'hui sur Vénus, et la Terre deviendra la marmite du diable. Par contre Mars sera devenu un lieu où régneront les conditions actuelles de notre Terre. Lorsque la Terre ne sera plus habitable, Mars le deviendra... De quoi rêver pour les descendants de la race humaine.

Sous la signature de Pierre Duval, un pseudonyme qui semble bien transparent, préfacé par Rémy Chauvin, a paru aux éditions Denoël en 1973 un ouvrage intitulé « La science devant le mystère ». Douze sujets y sont traités, et l'un d'eux a pour titre : Vélikovsky ou le danger d'avoir raison. Il se trouve qu'en 1968 j'avais cité cet auteur dans deux articles parus dans les Pages Supplémentaires de L.D.L.N. en mars-avril et en juin. J'ai été ravi de voir un scientifique s'intéresser à Vélikovsky, en faisant état des mêmes relations relevées sur ses ouvrages. Pour ceux que cela intéresse ils trouveront sur l'ouvrage de Pierre Duval, les références sur Vélikovsky qui permettent d'accorder un certain crédit à ses hypothèses basées sur une culture historique et linguistique reconnue de tous, et qui de plus était docteur en médecine.

Je rappelle et je cite : « Entre le XV^e et le VII^e siècles avant J.-C. la Terre a éprouvé une série de catastrophes qui l'affectèrent toute entière. Déluges de feu, raz de marée, effondrements de montagnes, naissance brusque de volcans, rien n'y

suite p. 4

Avant d'entrer dans les détails je pense qu'il serait bon, en guise d'introduction, de bien expliciter les circonstances et le déroulement de cette enquête.

M. Gouttard, par l'intermédiaire d'amis communs, a pris contact avec moi afin de me raconter dans le détail les événements auxquels il a été mêlé et dont il a été indirectement la victime.

Il faut, dès le départ, bien distinguer deux parties dans cette enquête :

● Une partie consacrée aux observations de boules lumineuses dont il a été le témoin ; M. Gouttard étant passionné de montagne et d'activités s'y rapportant a donc souvent l'occasion de circuler en voiture très tôt le matin ou très tard le soir dans des endroits peu fréquentés à ces heures-là.

A ce niveau il lui a été assez difficile de préciser exactement les dates de ces observations et nous avons procédé par regroupements

Suite de la page 3 Les « Canali » de Mars

manqua. Des races d'animaux disparurent, ainsi que des civilisations humaines entières, sans laisser de traces... D'après Vélikovsky, ces catastrophes furent causées par l'approche d'un astre qui frôla la Terre, et cette planète venait du système solaire. L'énorme comète qui devait devenir la planète Vénus, et qui s'était probablement détachée de Jupiter, heurta Mars qui fut déviée de son orbite et s'approcha de la Terre jusqu'à la frôler presque vers 687 avant J.-C. »...

Pas plus que Pierre Duval je ne soutiendrai que tout ce que raconte Vélikovsky, publié dès 1950, il y a 26 ans, est exact. Il faudrait une érudition rare, mais si l'interprétation des faits peut être discutée ceux ci sont réels et attestés par de nombreux documents. En épilogue des controverses acharnées qu'avaient soulevé ses ouvrages, Pierre Duval cite entre autres choses : « Il y a peu d'années, le Pr Hess, président de la section spatiale de l'Académie américaine des Sciences, écrivit à Vélikovsky : « Quelques-unes de vos prédictions semblaient impossibles lorsque vous les faites ; toutes ont été publiées longtemps avant qu'on pût démontrer leur exactitude. Inversement je ne connais aucune de vos prédictions qui se soit révélée fausse. »

Ce qui a d'intéressant chez Vélikovsky et le fait que Vénus aurait pu heurter Mars ou pour le moins se rapprocher très près. C'était une masse extrêmement chaude dont le contact ou le voisinage de Mars, aurait pu volatiliser l'eau de surface, assécher les rivières et le sol, détruire l'atmosphère existante, supprimer toute vie... C'est peut-être une idée trop simple, mais c'est une hypothèse qui peut rendre compte de ce que l'on trouve sur Mars aujourd'hui.

Pour ceux que cette question intéresse, je cite les ouvrages au cas où on pourrait encore les trouver. « Monde en collision », édit. Stock, 4^e trimestre 1967, « Les Grands bouleversements terrestres », édit. Stock, 4^e trimestre 1957.

Je recommande la lecture des deux autres ouvrages cités, écrits par des scientifiques authentiques, de lecture facile et passionnante.

afin d'établir un ordre chronologique le plus précis possible sans tomber dans le domaine des supputations.

● Une deuxième partie consacrée au phénomène dont il a été la « victime » et qu'il narre encore maintenant avec une certaine anxiété. Je précise dès maintenant que M. Gouttard m'a fourni une liste de témoins qui ont assisté à tous ces phénomènes, témoins que j'ai rencontrés sur les lieux de leur travail et à leurs domiciles personnels le jeudi 19 février 1976, après des difficultés pour pénétrer sur le chantier (il m'a été interdit par le gardien d'aller sur les lieux exacts et j'ai dû discuter avec les témoins dans le vestiaire se trouvant à l'entrée du chantier naval de La Ciotat).

● Une troisième partie personnelle, consacrée à divers éléments qui ont leur importance dans cette enquête, comme l'avis d'un médecin psychiatre, un certificat médical et l'opinion de personnes connaissant depuis longtemps M. Claude Gouttard.

D^r Robert AMAM
Section Interne
de l'Hôpital Saint-Joseph de Marseille
C.C.P. Marseille 2011.83
La Lazardière
Av. Frédéric-Mistral
04500 RIEZ
Tél. : 66

Je soussigné, docteur en médecine, certifie que l'avis de M. Gouttard, Claude, patient d'une malformation vertébrale congénitale, lui attribuant les faits physiques relatés ci-dessus, pour les faits relatés, est certifié.

OBSERVATIONS D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

OBSERVATION N° 1

C'était un jour en haute montagne, la nuit vers 20:30, il y avait un clair de lune en août 1973. J'étais au dehors d'un refuge et mes camarades étaient à l'intérieur et je regardais le glacier — une arête glaciaire de 3800 m. — et en haut, quand je suis arrivé, il y avait une sorte de boule blanche qui ne bougeait pas puis elle s'est dirigée un peu vers la gauche ; elle est revenue en son centre ; elle est repartie sur la droite puis elle est revenue une autre fois en son centre.

Je suis resté environ trois-quarts d'heure puis je suis rentré parce qu'il faisait froid. Je n'en ai pas parlé aux autres par peur du ridicule.

OBSERVATION N° 2

Cela a commencé en descendant de La Ciotat en février 1974 à environ 5 heures du matin, au

croisement de la montagne de Lurs il y a une sorte de petite haie avec un champ derrière et une petite cabane. Je suis arrivé en haut de la côte et j'ai vu une boule blanche de 1 à 2 mètres de diamètre, très très brillante, qui ne touchait presque pas le sol.

J'avais une paire de lunettes jaunes (pour la conduite de nuit) et j'ai vu des tâches jaunes, marrons, de plusieurs couleurs.

J'ai eu des tremblements, les cheveux qui se dressaient sur ma tête, des piquements et j'ai senti la voiture comme attirée vers elle ; j'ai essayé de redresser le volant et j'ai raclé tout le bas-côté, la voiture ne s'est pas arrêtée mais elle a eu comme un étouffement, la batterie a continué de fonctionner et les phares ne se sont pas éteints. Je n'ai pas osé m'arrêter et j'ai continué ma route. Voilà, c'est tout pour cette observation.

OBSERVATION N° 3

En avril 1974 à La Ciotat, quand je suis arrivé il y avait déjà des gens ça faisait une heure qu'ils y étaient. Ils avaient vu dans le ciel, mais très bas, deux boules blanches grosses comme le poing côte à côte, à environ 20 cm. l'une de l'autre ; elles ne bougeaient pas et je suis resté là à peu près une heure et demie. Les gens ça faisait une heure qu'ils étaient là et ça ne bougeait pas du tout. Et après je suis parti car il fallait que je rentre à la maison.

OBSERVATION N° 4

En septembre 1974, c'était un vendredi soir en remontant la route de Marseille vers 21:45.

Ça s'est passé sur la ligne droite avant d'arriver aux Sieyes, il y a un virage avec un bloc de rochers ; j'arrive à cet endroit et à 5 ou 6 mètres, juste à la hauteur du pare-brise je vois une sorte d'éclair, un très gros éclair tellement fort que j'ai été obligé de fermer les yeux, ça a duré environ 15 secondes et quand je les ai ouverts j'étais à cinquante centimètres du bloc de rochers et je roulais à 90 ou 100 kilomètres-heure.

DEUXIEME PARTIE

Je travaillais donc au chantier naval de La Ciotat à la section des brides et tout a commencé de la façon suivante :

Un matin il y avait un camion à décharger avec à l'intérieur 30 tonnes de brides ; je commence par prendre une bride dans chaque main pour les ranger dans l'atelier, mais ça me paraissait assez léger (je n'en connaissais pas encore le poids) et au bout d'un moment je me suis dit : je vais en prendre deux dans chaque main et à ce moment là je n'utilisais plus que deux doigts car c'était plus facile pour les transporter.

Ce qui m'a étonné c'est que je ne sentais absolument aucune douleur. Les autres qui travaillaient avec moi se sont arrêtés et m'ont demandé : « Comment fais-tu pour soulever de telles charges sans rien sentir ? ».

C'est à ce moment là qu'on a été les peser et chaque bride faisait 34,500 kg. Ensuite j'ai essayé de les soulever avec un doigt l'un après l'autre et même avec le petit doigt ça a marché. La peau s'enlevait mais ça ne saignait absolument pas.

A moi seul j'ai donc transporté deux tonnes pendant que les autres ne sont même pas arrivés à soulever une tonne. J'ai donc eu 70 kg pendant toute une matinée dans chaque main et même les dernières brides faisaient 50 kg chacune, alors là j'ai senti une sorte de concentration en moi et c'était comme si le poids se soulevait tout seul, de lui-même, et ce qui s'est passé c'est que toutes les brides se sont défaites et les fils de fer se sont cassés à cause de la force avec laquelle je les avais projetées. Mais moi je n'ai rien ressenti, ni dans la colonne vertébrale, ni dans les bras, nulle part.

Trois à quatre jours après, le chef d'équipe me redemande de ranger des brides, je monte donc dans le camion où il y avait aussi des tuyaux de 40 à 50 kg. Auparavant celui-ci m'avait expliqué comment les prendre sans se faire mal car ces tuyaux avaient des coudes et il fallait les maintenir en équilibre sinon ils basculaient et pouvaient nous retomber sur les pieds. Moi je l'ai pris à l'envers et je l'ai soulevé comme si de rien n'était. J'ai eu l'impression qu'il partait tout seul. Réaction du chef d'équipe : « Mais ce n'est pas possible ! Où as-tu été chercher cette force ? Ce n'est pas normal ! »

Ensuite il y avait un gerbeur avec des palettes de brides et le tout faisait à peu près 950 kg. Ce gerbeur était parti de l'avant et le container s'était renversé ; j'ai dit : on va essayer de le remettre sur le gerbeur. Le chef d'équipe m'a dit que c'était de la folie, ça faisait 950 kg et personne n'arrivait à soulever ça, surtout qu'en plus j'ai une malformation de la colonne vertébrale et je ne dois pas soulever plus de 30 kg (sinon ma vertèbre saute) il me dit : non tu n'y arriveras jamais. Je pars au fond de l'atelier et tout d'un coup j'ai eu une image qui se formait dans ma tête et qui me disait que j'étais capable de soulever ça, j'en étais persuadé, je le savais à l'avance.

Je me suis concentré pendant 15 à 20 secondes et j'ai essayé de soulever la charge : au début j'ai senti une résistance et je n'y suis pas arrivé, alors j'ai fermé les yeux et je me suis concentré à fond ; j'ai senti la charge bouger, elle bougeait, j'en suis sûr, et elle montait. J'ai dit au chef d'équipe : vas-y, aides-moi et la palette s'est remise d'aplomb, on avait réussi à la remettre en place.

Un après-midi j'étais toujours avec le chef d'équipe et il y avait aussi un autre jeune de l'atelier qui a été chercher une barre de fer qui faisait 26 mm. d'épaisseur puis qui m'a demandé de la tordre, car il avait déjà assisté aux autres épisodes. Je me suis mis contre le mur, j'ai mis la barre au creux du genou et j'ai forcé ; mais la barre n'a pas bougé d'un millimètre. Après je me suis concentré et j'ai mis des gants et j'ai repris cette même barre et j'ai recommencé ; j'ai vu alors la barre se tordre d'elle-même, je tirais mais je sentais qu'il y avait une force qui m'aidait. La barre venait comme quelque chose qui se tord facilement et alors là je l'ai mise à 90 degrés. Après j'ai essayé de la détordre ; je l'ai coincée dans un endroit pour ne pas qu'elle tourne sur elle-même et je me suis concentré ; la barre s'est bien redressée d'au moins 2 centimètres. Les

gens étaient devenus dingues de me voir faire tout ça.

Après j'ai donné la barre au plus jeune de l'atelier et je l'ai mentalement aidé à la tordre, moi-même j'ai vu la barre se tordre et même dépasser les 90°. Le jeune m'a dit : « Ce n'est pas moi qui ait tordu la barre, c'est toi qui m'as aidé à le faire ; j'ai senti la barre venir vers moi mais je n'ai pas forcé. » Et la différence c'est que quand moi je l'ai tordue j'ai eu un hématome au genou pendant une semaine alors que le jeune n'a absolument rien eu.

Une autre fois, j'ai pris 40 kg avec trois doigts et toujours dans l'atelier j'ai fait 30 mètres aller-retour puis à bras-tendus j'ai levé et baissé trois fois de suite cette charge. Ma main a saigné car la peau s'était arrachée mais le sang qui sortait était plus noir que rouge et ce n'était pas à cause des brides. Quand je faisais ces trucs-là les gens me disaient : « On dirait que tu n'es plus sur terre, que tu es ailleurs quand on regarde ton visage. »

Je me souviens aussi d'un jour où je tenais à la main une barre métallique quand, tout d'un coup, j'ai senti ma main se refermer toute seule sur l'objet et le serrer de plus en plus sans que moi je fasse quoique ce soit. J'ai appelé les ouvriers qui ont essayé de l'ouvrir mais personne n'y est arrivé. Après je me suis détendu, j'ai fait le vide dans mon cerveau et à ce moment-là ma main s'est ouverte.

Enfin, une fois j'étais énervé (mon chef d'équipe m'avait engueulé) et un gars d'un autre atelier était venu me casser les pieds, je l'ai pris d'une main, je l'ai soulevé de 10 centimètres et l'ai balancé contre la cloison d'en face. Je n'ai pas pu me contrôler, à ce jeune là, je ne lui voulais pas de mal, je ne voulais même pas le toucher, mais ça a été plus fort que moi. La cloison s'est descellée et un morceau de plâtre a sauté. J'avais envie de frapper alors j'ai mis un grand coup de poing dans la cloison et j'ai laissé la marque de ma main sur 2 ou 3 centimètres d'épaisseur.

Voilà en gros tout ce qui m'est arrivé pendant ces deux mois et demi ; bien sûr il y a eu d'autres exemples mais je ne me souviens plus, de temps en temps il me revient quelque chose qui s'est passé mais c'est toujours dans le même style et moins important que ce que je viens de vous dire.

TROISIEME PARTIE

Les malaises : M. Gouttard après la première observation a eu des crises et des malaises qui se sont déroulés de la façon suivante :

- La tête lui tourne.
- La vue se trouble.
- Il a des engourdissements, des picotements.
- Il manque de respiration.
- Il a le cœur qui tape, qui s'affole.
- Ceci pendant environ 30 secondes.
- Après il s'écroule.
- Il a des tremblements.
- Il a chaud, froid, soif, tout à la fois...
- Il a mal sous les yeux.
- Ceci pendant environ une heure.

Les remèdes : M. Gouttard a vu beaucoup de médecins, il a subi de nombreux tests : encéphalogrammes, électrocardiogrammes, etc., il a suivi des traitements médicaux, calmants, etc.

Aucun n'a pu déterminer la cause exacte de ses troubles et actuellement il continue à subir des crises, la dernière date d'une quinzaine de jours.

Sa personnalité : M. Gouttard est connu à Digne car il y réside depuis longtemps. Les gens qui le connaissent le décrivent comme une personne assez solitaire, aimant la montagne, le ski, les sorties, assez franc, ce qui lui a valu quelques déboires dans des activités de groupe, mais jamais fabulateur, ni doué d'une grande facilité pour inventer.

Les témoins : Je me suis donc rendu à La Ciotat où j'ai pu rencontrer les témoins. Ceux-ci m'ont confirmé tout ce que m'a raconté M. Gouttard et lui ont même rappelé des détails dont il n'avait plus souvenir. Suit leur nom, adresse, profession :

- Kryslac Simon, 1, rue Ledru-Rollin, 13600 La Ciotat, magasinier au chantier naval, section brides, 50 ans.
- Fayard Max, habitant aussi La Ciotat, possibilité d'avoir son adresse, chef magasinier au même endroit, environ 35 ans.
- Pez Jean, vivant aussi à La Ciotat, magasinier aux tubes, témoin secondaire qui a assisté à deux ou trois phénomènes et qui me les a confirmés, près de la retraite.
- X... Alain, magasinier au même endroit, personne qui a « tordu » la barre de fer, 26 ans, habitant La Ciotat.
- Kryslac Roger, fils du témoin cité précédemment, même adresse, magasinier au même endroit, témoin important.

Tous ces témoins ont été vus sur les lieux de leur travail ou à leur domicile.

CONCLUSION

Tout d'abord j'ai évité de faire un rapprochement entre les boules lumineuses et sa période de force ; il ne serait pas impossible qu'elles le soient (en cas de force magnétique par exemple) mais ce n'est qu'une supposition étayée par l'avis d'un médecin psychiatre avec qui j'en ai discuté longuement à Marseille.

Le nombre de témoins exclut totalement, à mon avis, toute idée de supercherie ou de canular, de plus leur attitude et leur façon d'en parler n'ont fait que me confirmer dans mon idée.

Je termine mon rapport en vous envoyant un certificat médical fait par un médecin que je connais et dont le sérieux exclut la notion de certificat de complaisance.

N.D.L.R. — J'avais fait des commentaires à propos de cette enquête qui m'ont paru bien légers en relecture et je les ai abandonnés. Les faits étant confirmés par de nombreux témoins, les « exploits » de M. Gouttard sont anormaux pour un homme normal, et bien plus encore pour quelqu'un qui, comme lui, aurait un handicap physique dûment constaté. Il est bien difficile de trouver des explications à ces performances et le cas de M. Gouttard apparaît comme extraordinaire.

F. L.

L'homme adopté par les Extra-Terrestres

par Antonio RIBERA

(article de « Sienza et Ignoto » — Traduction de M. Mazzezi)

Un garçon affecté d'obésité pathologique, que la nature a condamné, paraît-il, à une douloureuse vie d'infériorité, fait un rêve étrange et précis, comme une vision. Depuis lors, il est guéri, sa vie change radicalement, en lui se développent des pouvoirs que quiconque lui envierait, si bien que l'on parle de lui comme d'un « mutant ».

Antonio Ribera a enquêté sur cet événement qui se déroule entre la réalité et le rêve — mais où se trouve la frontière précise — et se documenta selon ses possibilités. Il est un fait certain que le dit « mutant » existe, comme il est vrai que l'âge qu'il paraît est de beaucoup inférieur à celui de son état-civil. Il reste une question fondamentale, que chacun résoudra à sa façon : un rêve peut-il entièrement changer une vie, un destin, une physiologie et tout un ensemble de ressources intellectuelles ? Les psychologues diront que oui, parleront de rêves d'orientation et de préparation, mais ici le phénomène réel déborde les explications faciles comme pourra le constater celui qui n'a pas d'idée préconçue. Il ne suffira pas non plus des connaissances sur la « révolution de la puberté » qu'aborde un garçon de 14 ans, parce que dans la vie de Jacques Bley il y a plus, beaucoup plus, et il semble impossible, à Antonio Ribera, de venir à bout de toutes les énigmes, sans attribuer un contenu véridique à la vision du jeune Bley et aux étranges rencontres qui suivirent. En acceptant cette version, on se trouvera devant un « mutant », mais d'une espèce particulière : il s'agirait ni plus ni moins d'une expérience, d'une expérience faite par « EUX ». Et quand on dit EUX on sait bien de qui on veut parler, ou du moins beaucoup croient le savoir.

Jacques B. Bley naquit au mois d'août 1923, quand il avait déjà 12 ans ! Aujourd'hui, selon un compte terrestre il a 61 ans, étant venu au monde le 20 juillet 1911. Son âge ne suit pas le temps, quand les autres hommes sont sur le déclin ce favorisé du destin possède encore un corps avec des muscles d'acier, fait de longues excursions dans les montagnes d'Andorre, où il vit dans une villa de rêve au milieu des sapins et des hêtres. Il descend à skis sur les pentes enneigées, dort chaque jour trois ou quatre heures — son corps ne demande pas plus — et passe une longue partie de la nuit debout, nu, immobile, sous une pluie de mystérieuses radiations, pour recharger « les batteries » comme il dit. Un mage, peut-être ? Certes, il a des ressources prodigieuses et inexplicables et pas seulement dans le domaine de la physiologie. Il est même un mage de la finance, une puissance économique de premier plan, Jacques Bley c'est l'homme d'aujourd'hui, celui qui naquit à 12 ans.

Avant cet âge son destin semblait, et était, nettement funeste, celui de tous les handicapés physiques. Affecté d'une forme grave de lymphathie, il était une véritable boule de craie, une pauvre créature condamnée à se dé-lacer rapidement, cherchant à cacher sous de vastes pantalons des cuisses chargées de graisse, et

n'échappait pas aux méchantes plaisanteries de ses camarades.

Fils d'un riche industriel de Barcelone, il était très entouré, on l'accompagnait à l'école en voiture, on mettait au service de son éducation des professeurs supplémentaires, mais tout était inutile, ses progrès étaient irrémédiablement nuls, son intelligence était comme limitée, engourdie, et ce fut ainsi jusqu'au jour où...

Cela arriva en août 1923, Jacques avait 12 ans. Etendu sur son lit, il ne trouvait pas le sommeil. Il était inquiet, dominé par un désir irrésistible de monter sur la terrasse de la maison, sentant un appel indéfinissable, pressant, insistait : « Oui, oui, je sais que je dois y aller... mais si mon père ou ma mère entendent la porte s'ouvrir... » Mais ce magique appel eut le dessus et Jacques fut bientôt sur le centre de la terrasse, large comme une place. De là, le regard pouvait s'étendre dans toutes les directions. Le ciel était clair et étoilé, Jacques s'enveloppa dans la couverture qu'il avait apportée et s'allongea sur le sol.

Ce qui arriva ensuite se situe entre le rêve et la réalité, zone qui réserve bien des surprises. Jacques ne sut jamais si ce fut une vision ou un fait réel. Dans la partie de la mer que l'on pouvait voir de la terrasse, apparurent des véhicules en forme de delta, d'aspect massif et métallique. Trois d'entre eux se posèrent sur la terrasse, leur dimension oscillait entre 2 et 3 m. L'un d'eux s'ouvrit en éventail, comme un étrange oiseau aux ailes déployées, et en sortit un être d'aspect humain. Seul son visage était découvert, le reste du corps était caché par un manteau apparemment couvert de brillants, et sous lequel on apercevait un tricot blanc reluisant, adhérent au corps. Pendant que Jacques se levait surpris, cet être s'avança vers lui, effleurant à peine le sol avec ses pieds. Il avait la même taille que lui : 1,20 m environ, mais ce n'était pas un jeune garçon.

« Nous sommes venus te trouver, lui dit-il, parce que nous t'avons pris sous notre protection. Nous savons combien tu souffres de ton état, nous connaissons ton rêve qui est de devenir un homme fort, un athlète. Tu le deviendras grâce à nous, tu seras fort, non seulement physiquement mais aussi en intelligence. Maintenant que nous t'avons adopté, nous ne t'abandonnerons plus jamais, et nous reviendrons vers toi d'autres fois. En attendant, comme gage de notre amitié, prends ceci. » L'être mystérieux lui tendit alors quelque chose de foncé ressemblant à un grand bonbon carré. « Prends, tu dois le manger entièrement. Maintenant nous te laissons. Ne t'étonne pas de la nouvelle existence qui va commencer pour toi. »

L'apparition repartit, rentra dans le véhicule, qui se souleva et partit à toute vitesse avec les deux autres. Ils se dirigèrent vers le mont Tibidaro, muraille naturelle qui clôt Barcelone au nord. La tiédeur du soleil réveilla Jacques d'un sommeil tranquille et réparateur. Sa bouche était sale d'une substance collante et de couleur mar-

ron, au goût de goudron. L'étrange saveur persista toute la journée.

LA PREMIERE MUTATION

A partir de ce jour-là, commença à se vérifier une métamorphose inexplicable chez ce garçon mou et gras. Dans une période de quatre années il arriva à un développement physique exceptionnel. Mais il n'y eut pas qu'une transformation physique. On remarqua subitement en lui, avec un profond amour pour la montagne, une forte inclination pour des disciplines qui ne l'avaient jusqu'ici jamais intéressé : astronomie, sciences naturelles, psychologie... Il faisait de longues excursions, presque toujours seul, parcourant la Catalogne montagnarde et accidentée. A 15 ans il ne restait rien en lui de l'ancien garçon lymphatique. Jacques B. Bley s'était transformé en un jeune athlète qui attirait l'attention sur les plages et dans les piscines par son physique harmonieux.

Avec enthousiasme, il s'adonna à la culture physique, alternant avec des lectures prolongées. Il installa même un gymnase dans sa maison, et sa famille le soupçonna d'un mauvais équilibre mental. Il fréquenta un gymnase professionnel qui le développa à tel point que, selon l'opinion du directeur, il aurait pu se permettre de conquérir le championnat espagnol d'haltérophilie.

Vint la période du cirque. Il s'enfuit de chez lui avec deux amis, et forma une troupe de gymnastes qui débuta sur la piste du cirque « Olimpia » à Barcelone, sous l'appellation « les Gladiateurs Romains ». Jacques reçut une offre pour s'exiler dans le fameux cirque « Krone », arrivé à l'époque à Barcelone (1929). Mineur, il n'eut pas l'autorisation paternelle.

Enorme fut le scandale provoqué dans la famille de Bley — famille bourgeoise et traditionaliste — quand elle apprit les activités de cirque de ce fils « débauché ».

Jacques avait alors atteint les mensurations suivantes : 43 cm pour les muscles des bras, 123 cm au thorax, 62 cm à la taille. Il réussissait à soulever de terre des poids de 140 kg, et aux anneaux il réalisait la figure dite du « Christ », soulevant peu à peu son corps dans un effort plein de rythme et de perfection.

Entre la romantique fuite avec Clacida, domestique de la maison des Bley, et le mariage qui suivit d'où naquit peu après un garçon, Jacques se consacra de plus en plus à la montagne. Après avoir parcouru sa Catalogne natale, il fit en 1934 l'ascension de l'Aiguille Verte (une première pour un Espagnol), l'année d'après la traversée du Dru, en 1937 la traversée du Grand Jura, l'ascension du Grand Chervoz. Onze ans après, en 1948, celle du Cervin par la crête Schmut.

Peu avant la guerre civile espagnole, Jacques se présenta à un concours pour le poste de météorologiste à l'observatoire du « Turo de l'Home » au mont Cenis. Il obtint le poste malgré la douzaine de concurrents. Il allait y vivre complètement seul dans la petite cabane de l'observatoire. Ce fut durant cette période qu'il lui arriva une chose étrange : une nuit, alors qu'il reposait sur son lit, on frappa des coups secs à sa porte. Il alla ouvrir, mais il n'y avait personne dehors. Il prit son fusil et fit le tour de la ca-

bane, personne ! la nuit était claire, le ciel serain. Haussant les épaules, il rentra et se rallongea sur le lit. Quelques minutes plus tard il lui sembla que quelqu'un grattait doucement avec une petite branche ou avec les ongles aux battants de la fenêtre fermée. Jacques se leva en silence, s'approcha de la fenêtre et l'ouvrit d'un coup. Celle-ci donnait sur une petite plate-forme au bord d'un abîme, pente verticale de quelques centaines de mètres. Il distingua une forme confuse d'apparence humaine, lui tournant le dos, en train de marcher vers l'abîme. Il crut que l'inconnu allait tomber irrémédiablement... au contraire, l'obscur forme continua à avancer à l'horizontale, planant dans le vide. Elle s'évanouit dans l'horizon nocturne. Pour la deuxième fois l'inconnu avait frappé à sa porte.

IL RESISTE A LA FUSILLADE

La guerre civile éclate, Jacques dépendant du Ministère de la guerre, fut engagé comme lieutenant d'aviation. Pas intéressé par la politique, son sens de la justice le porta du côté des victimes innocentes des extrémistes. Il rassembla des fugitifs, créa son propre mouvement de résistance sur le Mont-Cenis. Dénoncé, il fut capturé et emprisonné, souffrit de tortures épouvantables qu'il put supporter grâce à sa robustesse physique. Il fut transféré sur le navire-prison « Uruguay » et ensuite dans le camp de concentration de « Ogeren » en Lérindie. Il devint si maigre, par manque de nourriture, que la peau de l'abdomen adhérait aux nœuds des intestins en laissant apparaître les formes. Une évasion rocambolesque le sauva de l'exécution en masse et, peu après, avec un compagnon de captivité il put rejoindre les lignes nationalistes.

Il fut alors incorporé officiellement dans les rangs armés. Ne pouvant supporter la cruauté avec laquelle étaient traités les prisonniers « rouges », il se fit des ennemis parmi ses chefs, et l'un d'eux décida de le passer par les armes. Un jour que Jacques rentrait chez lui, deux individus l'obligèrent, sous la menace de pistolets, à monter dans une voiture et le conduisirent dans un chalet du « Paeso de la Bonanova » où il fut enfermé dans la cantine. Après quelques heures, ses ravisseurs accompagnés d'un troisième, lui donnèrent l'ordre de se déshabiller et de se mettre debout devant un mur, à environ 4 m. de distance. A eux trois, ils commencèrent à lui tirer dessus au revolver, visant les points vitaux, et tout de suite une stupeur énorme s'empara d'eux : le condamné à mort ne tombait pas, ne vacillait même pas ! Il continuait à les regarder sans ciller pendant que les balles sifflaient autour sans le toucher. Les chargeurs vides, les tueurs médusés, s'enfuirent à toute vitesse, leur « bravoure » avait disparu : cet être n'était pas un homme, qui sait ce qu'il était ? Jacques « le non-homme » se rhabilla tranquillement, et avec calme abandonna le lieu de son exécution ».

J'avais 19 ans quand j'ai rencontré Jacques. Le mouvement nationaliste continuait à le poursuivre, il avait des ennemis partout, d'un côté comme de l'autre de la barrière. Je fus tout de suite impressionné par son comportement, sa tête de gladiateur romain. Ce furent mon père, Ignazio Ribéra Rovina, alors consul de Roumanie à Barce-

lone, et le Comte de Montcenis, qui lui procurèrent les documents nécessaires pour se réfugier en France. Alors commença sa rapide carrière ascendante dans le cercle du succès matériel et du prestige. Sans avoir jamais peint, il fut pris d'une subite inspiration et se mit à peindre. Sa première exposition de paysage au palais municipal de Perpignan fut un succès total. Ses tableaux très appréciés lui garantirent une existence facile.

L'INATTENDU ARRIVE

Mais l'appel de la montagne persistait. En possession du titre officiel de guide alpin, Jacques accepta la proposition de diriger un petit hôtel à « Casteil » petit village au sud de Vernet-les-Bains, au pied du mont Canigou. Arriva alors sa troisième rencontre avec l'inconnu. C'était au début de l'année 1951, quand il partageait son temps entre la direction de l'hôtel et son métier de guide. Il se reposait à l'ombre d'un poirier dans le patio de l'hôtel « de l'Isard » quand un inconnu surgissant à l'improviste devant lui, se met au garde-à-vous, s'incline d'une manière insolite, les bras collés au corps et lui dit : « Bonjour ». Il était grand, presque 2 mètres, épaule large, athlétique, taille mince, yeux d'azur limpide, cheveux d'un blond lumineux retombant sur ses épaules, comme ceux du « Vénusien » d'Adamski. Le ton de sa voix était bas, posé, presque monotone. Ce qui attirait le plus l'attention était la manière étrange dont il était habillé : des pantalons très collants prenant la forme de la musculature de la cuisse. Les jambes semblaient sculptées et paraissaient très larges par rapport au corps. Des bottes d'un seul morceau, noires, adhérentes, sans boutonnière, arrivaient à mi-jambe. L'ample blouse gris-pétrole était ornée au cou d'une corde grosse comme le doigt. La même ornait les poignets, l'extrémité des manches était très collante. A la taille, une fine bande maintenait l'ensemble on ne sait comment : l'extrémité inférieure de l'ample veste et l'extrémité supérieure des pantalons très ajustés. Jacques se surprit à fixer, étonné, les mains blanches et glabres, aux doigts longs et fins comme ceux d'une femme, sans veine apparente. Des yeux en amande, une bouche normale, des narines un peu larges mais rectilignes. Insolite, très insolite comme type.

« Je voudrais vous demander une faveur » dit-il, dans un français très pur, sans aucun accent régional. « Pourriez-vous me fournir tous les jours, à la même heure, deux bouteilles de lait et du pain ? »

Du pain et du lait, l'inconnu ne voulait rien d'autre, et à partir de ce jour commença un étrange aller et retour : l'inconnu se présentait ponctuellement, prenait le pain et le lait et s'en allait sans presque jamais ouvrir la bouche. Ce fut ainsi jusqu'au jour où Jacques, poussé par la curiosité, lui demanda d'où il venait. « D'en haut » répondit l'inconnu, et Jacques interpréta la réponse comme si celui-ci voulait dire de la montagne. Mais peu à peu, entre les deux hommes un dialogue s'établit. Un jour « l'être mystérieux » comme l'appelait le petit nombre d'habitants de Casteil qui l'avait aperçu, accepta de s'asseoir dans le patio de l'auberge, n'acceptant pas même un verre d'eau, ne demandant jamais à entrer. La

conversation était difficile, Jacques comprenait avec du mal la moitié de ce que l'inconnu lui racontait. Il y avait trop de termes mathématiques employés, ou trop insolites, ou trop profonds étaient les concepts auxquels il se référait. Il apprit ainsi qu'il faisait le relevé topographique du massif du Canigou. Jacques lui demanda de le lui montrer, et le jour suivant l'inconnu revint avec deux plaques métalliques entre lesquelles était une feuille, ni calque, ni parchemin, sur laquelle, avec une magnifique évidence, était figuré le massif, avec à tous les niveaux couverts ça et là de signes incompréhensibles. Jacques était stupéfait : une équipe de topographes aurait dû travailler deux mois pour faire ce travail, et l'inconnu l'avait fait tout seul en moins de 15 jours, sans même bronzer au soleil.

Un jour, intrigué, il le suivit sans être vu. L'inconnu marchait d'un même pas élastique et régulier, aussi bien en montée qu'en descente, et Jacques découvrit son campement : une étrange tente conique, gris métallique, très basse, près de laquelle se trouvait un être identique mais qui lui parut être une femme.

IMPOSSIBLE DE LE PHOTOGRAPHIER

Les conversations se poursuivirent ensuite. Avec naturel, l'inconnu développait des thèmes profonds de caractère socio-politique, avec des remarques et des critiques sur les gouvernements. Il lui parlait avec bienveillance, comme à un enfant de 12 ans, sans la moindre trace d'orgueil ou d'arrogance.

« Sans aucun doute votre planète est constituée d'une société équilibrée, tout est en voie d'arrangement et il n'y a encore rien qui résiste. Il faut déraciner l'égoïsme humain. Les hommes croient que l'égoïsme est congénital, mais non, c'est faux, malgré qu'il soit très difficile de s'en défaire. L'homme se considère le seul être important de la Terre, mais il ne sait pas qu'il n'est rien de plus que l'un des éléments de l'évolution. Avec son orgueil démesuré, avec tout son prétendu savoir, il ignore que sur la Terre, il y a aujourd'hui un animal en plein processus d'évolution qui le remplacera demain avec le temps. Même vos enfants subissent une mutation, ils changeront tout : structures sociales, religion... »

En disant tout ceci, l'inconnu le fixait avec un visage qui s'illuminait mais qui n'arrivait jamais à un véritable sourire. Son regard était si pénétrant, si profond, qu'il a fait perdre la parole à M. Nu, maire de Casteil, le jour où ce dernier le rencontra et lui demanda ses papiers. Le pauvre homme se retira confus et intimidé sans avoir obtenu de réponse.

Un matin qu'ils étaient assis tous les deux dans le patio, arriva Jaume, le fils de Jacques, avec un appareil de photo.

« Papa, je veux vous prendre en photo » dit-il. L'inconnu le regardant fixement lui répondit « Non ». Devant l'insistance du garçon, son visage s'obscurcit pour la première fois, prenant une expression très particulière, et il accepta en disant : « Ça va, tu peux la faire, de toute façon cela ne servira à rien, ça n'en vaut vraiment pas la peine ». Jaume prit donc, non pas une mais deux photos. Le jour après, les deux photos développées ne révélaient aucune trace d'exposition,

les autres négatifs de la pellicule représentant des scènes familiales étaient parfaitement normaux. Ce fait est resté à ce jour parfaitement inexpliqué.

Le jour où les photos furent prises, l'inconnu insistait sur un thème qui lui tenait particulièrement à cœur : la perversité de l'homme qui selon lui, touchait déjà des limites extrêmes. Un autre jour Jacques ne peut résister à lui poser la question à laquelle il pensait depuis longtemps.

JE DOIS RETOURNER LA-HAUT

« Mais enfin, d'où venez-vous exactement ? » Et comme l'autre ne répondait pas il insista : « Quel est votre nom ? » Rien à faire, l'homme le regardait fixement, sans rien répondre.

En d'autres occasions Jacques se lamenta de son incapacité à comprendre son langage et de sa difficulté à en suivre les raisonnements. A partir de ce moment l'inconnu s'efforça d'être plus clair, se mit à expliquer ce qu'il disait pour être mieux compris. Le but atteint, il exprimait sa satisfaction avec ce singulier commentaire : « Bravo bien compris ».

Pour échapper à la curiosité des autorités, Jacques dut se porter garant de l'étranger devant le maire et le faire passer pour un de ses amis.

Le jour du départ arriva. L'étranger déclara à Jacques : « Demain je retournerai là-haut, et comme je n'ai pas d'argent comme le vôtre, je vous paye le pain et le lait avec quelque chose que vous autres appréciez beaucoup ».

Laissez tomber, répondit Jacques vous m'avez déjà payé plus qu'il ne faut avec toutes les choses que vous m'avez apprises ».

Mais l'inconnu prit dans sa ceinture un paquet contenant des pierres noirâtres : « Ce sont des pépites d'or. Le Cady (rivière du Canigou) est aurifère, cela vous compensera largement ».

Jacques accepta et quelques jours après il porta les pierres à un bijoutier de Perpignan, un de ses amis de la famille des Ducommun, qui les lui paya très cher. L'épisode resta enfoui durant dix ans dans la mémoire de Jacques, jusqu'au jour où, pendant une conversation avec le professeur Marcel Pagnès, tout lui revint en mémoire.

Quelques temps après, je fis des enquêtes à Perpignan et à Casteil. Je réussis à parler avec M. Nu, maire de Casteil en 1951, lequel confirma l'existence de l'étrange personnage. A Perpignan, M. Ducommun se rappelait le jour où Jacques avait apporté les pépites d'or.

LA DEUXIEME MUTATION

Les forces mystérieuses qui paraissaient veiller sur Jacques depuis le jour de ses douze ans ne l'abandonnaient pas. C'est alors que d'étranges facultés surgirent en lui. Avec Odile, sa deuxième femme, une Parisienne (sa première femme et son fils étaient morts à Casteil) à peu de temps l'un de l'autre, il commença à localiser de manière paranormale les objets disparus. Puis, pris d'une subite inspiration, il décida de se lancer dans le commerce des meubles, bien qu'il n'eut aucune expérience de cette activité. Il s'installa en Andorre et il est devenu aujourd'hui l'industriel le plus puissant de la principauté et ses meubles d'époque sont très appréciés en France. Sa fortune se chiffre par milliards.

Ses facultés paranormales sont allées en se développant. Sa femme Odile, affectée d'une hernie discale s'était presque résignée à porter un lourd corset métallique, jusqu'au jour où Jacques lui ordonna de s'allonger sur le lit, à côté de lui et de ne plus bouger. Après une intense concentration, deux mains comme du brouillard se levèrent des mains de chair de Jacques Bley et s'introduisirent dans le corps d'Odile, et remirent en place les vertèbres. La merveilleuse guérison fut constatée par le docteur Chavannes, parmi d'autres, de la Faculté de médecine de Lyon, qui resta très stupéfait (1). Jacques Bley obtint une guérison similaire sur Cécilia B... de Puig, femme issue d'une famille ancienne et distinguée de Barcelone, qui avait eu les vertèbres cervicales déplacées des suites d'un accident de voiture.

Au cours de l'été 1971, alors qu'il était dans son chalet andorran, il reçut un mystérieux coup de téléphone de Paris. La voix était la même que celle qu'il avait entendue sur le Canigou.

« Je te parles d'une voiture dans le bois de Vincennes. Tu auras une nouvelle mutation. Tu ne vieilliras pas et ton âme s'ouvrira aux vérités universelles. »

Ceci est le récit que nous a fait Jacques Bley. Ce récit peut susciter des doutes chez ceux qui ne l'ont pas connu, mais pour celui qui l'a connu et qui a soumis ses affirmations à un contrôle, le doute n'est pas possible. Tous les médecins qui ont examiné Jacques sont d'accord pour déclarer qu'il a les artères d'un jeune homme de 20 ans et, chose plus stupéfiante encore, qu'il n'a pas de bactéries intestinales (alors que lorsqu'elles sont bien équilibrées elles sont une exigence d'un organisme normal). Ses facultés de guérisseurs sont comparables à celles d'un Alalouf, mais il se refuse à en faire un métier, à toutes exhibitions, réservant ses confidences à quelques amis fidèles. Mais il ne dit jamais tout, cela a dû lui être interdit par les mystérieuses forces qui peuplent l'univers. Peut-être qu'elles s'emploient au rôle d'orientation et de guide... peut-être que Jacques B. Bley est-il le fruit d'une de leurs expériences.

Enquête de Antonio RIBERA.

Arrangements mineurs par F. Lagarde nécessités par la double traduction.

N.D.R.. — (1) Voir guérisons PSI de Alfred Stelter, Robert Laffon, 2^e trimestre.

**FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.**

Les O.V.N.I. sont-ils des machines-vivantes ? par J.-J. PROUST

« Votre théorie est folle,
mais pas assez pour être juste. »
Niels Bohr

Dans leur dernier ouvrage « Le dossier de l'intelligence artificielle » (Fayard 1975), Jean-Claude Ribes et François Biraud (1), après avoir tenté de définir l'intelligence de l'homme et celle de la machine, souligné « l'analogie frappante entre les mécanismes du cerveau et ceux de l'ordinateur » et précisé leurs possibilités respectives, affirment très sérieusement que, dans l'avenir, non seulement les machines penseront, mais encore que celles-ci, alors véritablement vivantes, supplanteront l'espèce humaine. Nouvelle espèce et prochaine étape de l'évolution : la « Machina Sapiens ».

Fred Hoyle, célèbre astronome anglais, disait déjà dans « Hommes et Galaxies » (Dunod 1969) : « A mon avis, nous sommes nous-mêmes des ordinateurs engendrés par l'univers, par le long processus de l'évolution biologique, et si les ordinateurs de nos laboratoires ont été fabriqués par la main de l'homme, ce dernier agissait en tant qu'intermédiaire de l'univers ».

Ribes et Biraud ajoutent : « Nous sommes en droit de supposer que nous saurons un jour créer des êtres-machines, capables de se reproduire, soit en se perfectionnant, soit en se modifiant quelque peu, la sélection faisant le reste. Ainsi, apparaîtra une nouvelle espèce, la Machina Sapiens. » (op. ut, p. 223).

Puis : « Nous croyons fermement, quand à nous, que ces êtres qui seront le fruit de notre intelligence, ces super-machines, plus rapides, plus sûres, plus résistantes que nous ne le sommes, se substitueront à nous car notre rôle sera terminé.

La nouvelle espèce conservera longtemps les traces de son origine humaine. Loin de se révolter contre nous, elle nous aidera jusqu'à la fin de notre existence. Ses organes de communication avec l'homme subsisteront, de même que l'homme conserve des traces d'organes devenus inutiles.

Puis elle continuera sa route toute seule » (op. cit. p. 224).

Bien que la question de savoir, sans tomber dans un anthropocentrisme désuet et maladif, si l'homme sera effectivement détrôné par la machine reste à discuter (2), celle de l'évolution de l'intelligence artificielle, par contre, ne fait aucun doute. La notion de machine vivante est, dès aujourd'hui, logiquement envisageable. Il n'est que de lire le livre de Ribes et Biraud pour s'en faire une idée.

Mais venons-en maintenant à notre propos.

Qui possède une bonne connaissance du dossier ufologique ne pourra manquer d'établir une relation entre cette notion de machine vivante que la science de demain nous promet et certaines manifestations particulières du phénomène OVNI aujourd'hui.

Par exemple, lorsque Ribes et Biraud disent : « On s'oriente de plus en plus vers la conception d'un robot réduit, télécommandé par un gros

ordinateur immobile. Avec la miniaturisation des composants il est possible que ce problème soit résolu facilement. » (op. cit. p. 193), comment ne pas penser à ces énormes objets volants (« cigares », cylindres, vaisseaux-mères ?), large et récupérant des objets plus petits, apparemment téléguidés (« soucoupes », disques, boules lumineuses, « engins d'exploration » ?) Cet aspect suggère une surveillance terrestre : un ordinateur central télécommandant ses robots ?

Décrivant les robots Elise et Elmer, les tortues jumelles du neurologue Gray Walter, : « Automoteurs à trois roues équipés d'une cellule photo-électrique et d'un moteur de guidage animé par l'amplificateur de la cellule, ces robots se dirigent vers la source lumineuse dont un rayon vient d'atteindre leur cellule » (op. cit. p. 194), comment ne pas se rappeler ces objets volants fondant littéralement sur les témoins ayant attiré, intentionnellement ou non, par diverses sources ou par divers signaux lumineux (projecteurs, lampes clignotantes, appels de phares), leur attention : objets effectivement attirés par certains rayons ou faisceaux lumineux ? (3).

Ribes et Biraud ajoutent de plus : « D'elles-mêmes, les tortues vont recharger leur accumulateur en cas de baisse de tension. Et, surtout, elles réagissent grâce à la sensibilité de contact dont elles sont pourvues » (op. cit. p. 194). Là encore, comment ne pas se remémorer ces UFO associés aux nombreuses perturbations électromagnétiques constatées en leur présence : perturbations dans les circuits électriques (moteurs arrêtés, phares éteints, pannes d'électricité...) dans les grands systèmes de production et de distribution d'énergie, dans les communications radio, dans le fonctionnement des compas, des magnétomètres, des montres... UFO s'approvisionnant réellement en énergie ?

Les auteurs rapportent encore : « Né en 1953, Job, le renard de l'ingénieur français Ducrocq, est animé par trois moteurs. Il est équipé également de deux cellules photo-électriques et d'un microphone. Job réagit aux obstacles. Sa mémoire, à bandes magnétiques, enregistre une série de sensations liées à des stimuli : ainsi acquiert-il quelque expérience. » (op. cit. p. 194). Comment ne pas songer, là aussi, à ces engins évoluant en rase-mottes très près du sol, au milieu de nombreux obstacles, rappelant le vol des chauves-souris, par l'habileté à éviter les obstacles, grâce aux ultra-sons, tel que l'a souligné Fernand Lagarde.

Ces quelques analogies entre la « robotique » actuelle, les modèles cybernétiques de demain et certains aspects du phénomène ufologique aujourd'hui, conduisent alors l'esprit, malgré tout le fantastique de celle-ci, à la question suivante : les OVNI seraient-ils des machines vivantes ?

Sans tomber dans la science-fiction gratuite, il serait peut-être intéressant de réfléchir sérieusement à cette proposition, en la posant avant

tout comme une simple hypothèse de travail parmi tant d'autres, proposition cependant susceptible d'éclairer d'un jour nouveau, sans préjuger de son origine, la nature possible du phénomène OVNI.

Ce phénomène, indubitablement intelligent, présentant néanmoins, dans certaines de ses manifestations, une apparence solide, matérielle, suggère la notion d'engin ou de machine (4), il serait judicieux de méditer sur cette notion même.

Michel Carrouges, dans « Les apparitions de Martiens » (Fayard 1963), soulignait déjà que « la notion de machine est inséparable de la notion d'accident » (p. 254), et que nos machines « sont incapables d'agir spontanément et préventivement, soit pour réparer en temps utile leurs déficiences internes qui se préparent à éclater, soit pour parer aux obstacles extérieurs qui vont surgir. C'est en cela que nos machines diffèrent essentiellement des êtres vivants. Tout navire peut faire naufrage. Un poisson ne se noie pas : l'eau est son élément. » (p. 256).

N'ayant constaté, depuis une trentaine d'années, parmi les dizaines de milliers de témoignages non douteux, aucune défaillance, aucun accident survenu à ces « engins » (5), il semble qu'il existe une différence non de degré mais de nature entre ceux-ci et les nôtres.

Michel Carrouges ajoutait : « Les soucoupes ne sont plus dans l'ère du risque, mais dans l'ère de la sécurité. Alors que nous franchissons seulement le seuil d'entrée de la civilisation cybernétique, elles en ont passé le dernier seuil de réalisation. » (op. cit., p. 258). Il précisait : « Il n'est pas exclu, en effet, que les soucoupes soient des engins d'un type trop souple et trop complexe pour être simplement analogues à nos machines actuelles. Les soucoupes semblent faites de matières essentiellement plastiques reliées dans une seule unité organique. Elles auraient dépassé le stade composite, donc fragile, de la machine pour atteindre à l'initiation cybernétique de l'être vivant. » (op. cit., p. 243).

Récemment, Auguste Meesen, professeur de physique théorique à l'Université de Louvain (Belgique), avouait : « Il est quand même hautement étrange que le phénomène OVNI présente toute une série d'aspects apparemment d'ordre technologique, sans que nous puissions rendre compte de ces aspects au moyen de notre science actuelle. On se serait attendu à ce qu'il y ait au moins certains aspects que nous puissions comprendre. Or, pour l'instant, nous n'y comprenons rien du tout. »

Cela conduit d'ailleurs certains à penser que le phénomène n'est pas d'ordre technologique, il en aurait seulement l'apparence. » (6).

Le phénomène OVNI, après analyse sérieuse, ne semble donc pas matériel au sens que l'on donne à ce mot (7).

La notion de machine vivante paraît alors s'appliquer raisonnablement à certaines de ses manifestations, et permet logiquement de penser qu'à un tel stade de développement cybernétique, celui-ci puisse recréer facilement tous les seuils inférieurs de réalisation, par conséquent, toutes

les caractéristiques de nos propres techniques ou les apparences de nos propres machines (8) et, peut-être aussi, de notre propre vie (9).

Cette proposition, qui peut nous éclairer sur la nature du phénomène, ne présuppose aucunement de son origine. Elle ne s'oppose nullement aux différentes hypothèses émises pour élucider celle-ci : vie extra-terrestre, manipulations de l'espace-temps, univers parallèles... Elle les englobe plutôt.

Cette notion ne va pas, non plus, à l'encontre de l'hypothèse de Jacques Vallée (10) selon laquelle : « Il existe un niveau de contrôle de la société humaine qui agit comme un régulateur du développement humain... » et « que ce niveau de contrôle explique beaucoup de choses dans le phénomène OVNI. » (op. cit., p. 248).

Au contraire, fournirait-elle un début de réponse à celui-ci lorsqu'il dit : « Nous ne comprenons pas encore ce que sont les OVNI en tant que technologie. En effet, ils existent sous la forme d'objets physiques matériels qui, eux-mêmes, semblent servir de support à des effets psychiques. Il me semble indéniable que les « soucoupes volantes » décrites par les témoins sont des objets matériels produisant des effets mesurables. A cette réalité physique est superposée une série d'effets psychiques que nous ne savons pas encore cataloguer. » (op. cit., p. 248), ou quand il suggère : « ... les OVNI ne portent pas de masque. Ils sont exactement ce que nous voyons. Si seulement nous avions le courage de mettre les statistiques de côté et de regarder le phénomène en face, nous le comprendrions peut-être. » (op. cit., p. 247 et 248).

Peut-être faudrait-il alors regarder ces OVNI comme des machines vivantes.

Relisons Ribes et Biraud, cités plus haut, parlant de la Machina Sapiens : « La nouvelle espèce conservera longtemps les traces de son origine humaine. Loin de se révolter contre nous, elle nous aidera jusqu'à la fin de notre existence. Ses organes de communication avec l'homme subsisteront, de même que l'homme conserve des traces d'organes devenus inutiles. Puis elle continuera sa route toute seule. »

Avons-nous, là aussi, l'explication de la « surveillance » millénaire, de la non-agressivité générale et de l'absence de contact du phénomène OVNI envers la race humaine ?

Une espèce plus évoluée qu'une autre espèce intelligente, met-elle en place un « système de contrôle » agissant comme vecteur d'évolution, envers celle-ci ?

Enfin... les OVNI sont-ils des machines vivantes ?

Cette dernière question, apparemment absurde au premier abord, n'a pour ambition d'être, rappelons-le, qu'une simple hypothèse de travail. Toutefois, elle mériterait peut-être quelque attention, et de plus amples réflexions.

Car « s'il faut noter que, d'une façon générale, les tentatives faites pour établir l'origine de ces phénomènes sont toujours incomplètes en ce sens qu'elles privilégient un seul aspect de chaque événement ou qu'elles n'ont pour objet que d'expliquer certains cas particuliers seulement » (11),

il n'en est pas moins vrai que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons aborder autrement le problème. Nous nous heurtons à un mur. Notre compréhension butte sur quelque chose qui le dépasse. Et nous manquons terriblement d'imagination face à ce phénomène OVNI qui revêt certainement une importance primordiale pour l'humanité.

Niels Bohr disait que seule une « idée folle » pourrait sortir la physique des particules de l'impasse où elle s'est enfermée. C'est également une « idée folle » qu'il faut à l'ufologie » souligne Ion Hobana.

Mais s'il faut peut-être à l'ufologie une « idée folle », il ne faut cependant pas oublier ce précepte, cher à Aimé Michel, selon lequel dans ce domaine : « Il faut garder l'esprit ouvert à tout et ne rien croire ».

NOTES

- (1) — Docteur ès sciences, chargés de recherches au C.N.R.S., spécialistes de radio-astronomie. Des mêmes auteurs : « Le dossier des civilisations extra-terrestres » Fayard 1970.
- (2) — Le cerveau humain étant encore dans son enfance, dans un état de latence caractérisé, n'utilisant que 10 % de ses cellules nerveuses (neurones), c'est-à-dire de ses possibilités totales, nous ne savons absolument pas quels niveaux d'intelligence, ni quels niveaux de conscience seraient atteints si celui-ci utilisait son potentiel au maximum. Que se passerait-il si ce cerveau tournait à plein rendement ? Question indicible pour la raison dans son état actuel. Toutefois, cette ignorance même interdit d'affirmer avec certitude que l'homme, dans l'avenir, sera détrôné par la machine. Sans parler, également, des fantastiques pouvoirs parapsychologiques que la science redécouvre aujourd'hui et qui ouvrent une porte sur un univers psychique immense et encore inconnu.
- (3) — Quelquefois, des objets ont également un comportement tout à fait opposé en disparaissant immédiatement après ces mêmes émissions de lumière. Toutefois, le fait que les OVNI présentent généralement une très forte luminosité et que certains semblent réagir, d'une façon ou d'une autre, à la lumière, nous conduit à la question de savoir ce que peut représenter ou ce que peut être réellement celle-ci pour eux : un moyen de reconnaissance ? de connaissance de contrôle ?.. (émission de faisceaux lumineux, de « rayons » tronqués), une source d'énergie vitale ? (luminosité propre des objets, changements de couleurs...). A la limite, ce qui réjouira les amateurs de science fiction, nous pouvons imaginer une vie lumineuse intelligente (boule lumineuse pulsante, objet couleur arc-en-ciel...), ce qui expliquerait peut-être l'impossibilité pour les témoins de décrire convenablement ces couleurs d'une autre nature et l'impossibilité de contact avec notre espèce ?

(4) — Objets, disques, « soucoupes », cylindres d'apparence métallique, avec coupoles, antennes, protubérances, trépieds, détectés au radar, au magnétomètre, suivis de traînées en vol, laissant des traces au sol lors d'atterrissages, occasionnant des effets physiologiques sur les témoins.

(5) — Certains rapports, cependant rarissimes, font allusion à des « réparations » d'OVNI et suggèrent ainsi la notion de panne (voir par exemple « Inforespace », n° 25, janvier 1976, p. 13 à 19, organe de la « S.O.B.E.P.S. », 26, rue Aristide-Briand, 1070 Bruxelles). S'agit-il réellement de pannes et de réparations ? Ou s'agit-il plutôt de simple interprétation de témoins ?

(6) — « Inforespace » n° 24, décembre 1975, p. 35.

(7) — En effet, comment expliquer, par exemple, le cas de pénétration par des témoins ou des véhicules, d'objets ? Les cas de fusion ou d'interpénétration de plusieurs objets ? Les cas de changements de formes d'objets ?

(8) — Ceci expliquerait peut-être pourquoi le phénomène OVNI semble apparemment s'intéresser de très près à notre technologie, à nos machines et à tout ce qui se déplace. Un fait constant, par exemple, est la curiosité manifestée pour nos voitures, camions, trains, navires, avions, fusées et cabines spatiales, qui sont poursuivis et escortés ; l'intérêt pour les constructions hors série (centrales électriques, complexes industriels), la sensation des témoins d'être observés ; cette curiosité se caractérisant par des survols à basse altitude ou par une présence à proximité immédiate, généralement sans aucun bruit.

(9) — Les cas d'humanoïdes, par exemple, ne se réduiraient-ils qu'à une copie plus ou moins réussie de l'être humain ou à une création de toutes pièces d'entités d'apparence humaine (robots, hologrammes) dans un but qui nous échappe, par une nouvelle espèce supérieure ? Cela expliquerait-il le caractère d'absurdité relevé dans le signalement et le comportement de ces apparitions humanoïdes ?

(10) — Lire « Le collège invisible », de Jacques Vallée, Albin Michel, 1975.

(11) — Antonio Ribera et Raphaël Farriols, ufologues espagnols, « Preuves de l'existence des soucoupes volantes », éditions de Vecchi, 1975, p. 14.

(12) — « Inforespace » n° 23, octobre 1975, p. 25 et 26. Ion Hobana est écrivain et pionnier de la recherche ufologique en Roumanie et dans les pays de l'Est.

Jean-Luc PROUST
(Lormont le 26/2/76)

Après Uri Geller aux U.S.A., qui a été l'initiateur et le catalyseur pour de nombreux téléspéctateurs français et étrangers, Matthew Maning a fait son apparition en Angleterre, et voici qu'à son tour Jean-Pierre Girard franchit les obstacles en France et fait son apparition sur les antennes de France-Inter. Que Lucien Barnier soit félicité pour ses émissions du jeudi entre 19:15 et 19:45.

Dans une émission du 21/1/76 M. Barnier donnait la parole à M. Costa de Beauregard qui a relaté sa rencontre avec J.-P. Girard qui par une simple imposition des mains lui a fait tordre une barre de fer qu'il ne touchait pas. Ce scientifique, bien que dans l'incapacité d'expliquer le fait en portait témoignage.

J'ai eu personnellement l'occasion de transmettre pour expertise une lame de rasoir repliée et non cassée par effet « Geller » par une télé-spectatrice qui poursuit ses expériences.

Dans une correspondance privée, un ami me raconte l'histoire de cette dame qui s'est découvert des facultés après l'émission d'Uri Geller. Elle les utilise comme talent de société et dans une rencontre où cet ami avait été invité, il a vu une pile d'assiettes voler et une lourde table se mettre à valser.

J'ai déjà par ailleurs fait état des nombreuses retombées de la prestation d'Uri Geller à la télévision, et il ne fait aucun doute qu'un nombre inconnu important de personnes ont peu ou prou constaté chez elle l'existence de forces psychiques inconnues.

Il faut bien convenir de l'existence de ces forces psychiques inconnues de la physique traditionnelle, sur laquelle le blak-out avait été fait jusqu'ici. Cela tenait pour une bonne part de l'ostracisme de faux rationalistes attardés qui niaient les faits parce qu'ils ne pouvaient les expliquer, alors qu'ils admettent la pesanteur depuis au moins la pomme de Newton, et le magnétisme depuis la boussole, bien que la science ne puisse donner aucune explication sur la nature de la force qui...

Je n'ai pas été trop étonné de lire sur Science et Vie d'avril 1976, un article qui, sous la signature d'Alain Ledoux, rédacteur en titre de la revue, part en guerre contre le phénomène psi. Il fait l'inventaire de toutes les erreurs et falsifications auxquelles ont pu donner lieu le phénomène, citant la naïveté de savants authentiques, des auteurs de fiction, et même citant le « Drapeau rouge » chinois comme un garant d'objectivité sur la non-existence du phénomène ! Il aurait pu, en contre partie, puisqu'il met les Chinois en honneur, citer une pensée de Mao Tsé-tung (1944) « Ceux à qui l'esprit analytique fait défaut préfèrent tirer des conclusions simplistes absolument affirmatives ou absolument négatives » (« Quand la Chine s'éveillera » d'Alain Peyrefitte).

A la vérité, quand j'analyse mes sentiments à cette lecture, je suis rempli de pitié pour ce combat d'arrière-garde perdu d'avance, de tristesse aussi pour la pauvreté des arguments, du choix qui en a été fait. On a le sentiment que l'auteur est coupé des réalités, qu'il n'a aucune

notion de l'immense pénétration du phénomène psi dans la population qui se manifeste de diverses façons dont, par exemple, l'usage courant de la radiesthésie, vieille comme le monde.

On pourrait tout aussi bien, pour une science dont il se veut le défenseur, user d'un procédé similaire en faisant l'inventaire de toutes les erreurs, les condamnations, les falsifications dont se sont rendus coupables ses représentants pour décréter : la science c'est du bidon ! Cela n'empêchera nullement qu'il y aura toujours des scientifiques, que les chercheurs continueront leurs travaux, rectifiant leurs erreurs, et les diatribes d'un Alain Ledoux n'arrêteront pas le psi de se manifester ni les chercheurs de s'y intéresser. En voulant nier le phénomène, il fait le jeu précisément des charlatans et des sectes diverses qui l'utilisent à des fins plus ou moins avouables. C'est une faute regrettable de la part de Science et Vie, qui a un rôle social à jouer, d'avoir fait paraître un tel article, et elle n'a pas gagné en crédibilité.

Dans un article paru dans Le Monde du 7 avril 1976, sous la signature du professeur Henri Gastaut (professeur de neurophysiologie clinique, président de l'Université d'Aix-Marseille II) il est fait état d'une enquête d'opinion à propos de la parapsychologie, parmi les enseignants-chercheurs de tous grades de l'Université d'Aix-Marseille.

Il en résulte, si l'on accepte le principe d'une extrapolation à la France, compte tenu de l'importance de l'échantillon, que plus de 90 % des chercheurs français, quelque soit leur profil, sont disposés à admettre l'existence du phénomène psi, et que plus de 60 % répondent que la parapsychologie peut ou doit être enseignée dans les Universités.

Dans cette information de dernière minute il est réconfortant de constater l'ouverture d'esprit d'une catégorie sociale d'un niveau intellectuel élevé, responsable, de plus, de la formation de la jeunesse intellectuelle française.

Cette enquête arrive en contrepartie avantageuse de l'opinion d'un Alain Ledoux, démontrant si besoin était combien il est mal informé, et, dans un milieu de la recherche où probablement il évolue. A moins que, conscient de l'importance que prend dans les esprits la reconnaissance du phénomène psi, il ne fasse partie des défenseurs anachroniques des vieilles théories matérialistes qui avaient cours à l'époque révolue des luttes clérico-religieuses ?.. On a le choix.

Je souhaite, pour ma part, qu'une présence d'un phénomène dont l'existence ne peut être niée par un esprit objectif, que la science puisse, en toute liberté s'intéresser à ce problème et que les scientifiques français puissent l'étudier sans compromettre leur carrière.

Le phénomène psi intéresse l'homme au premier chef, sa connaissance revêt une importance capitale, cela devrait suffire pour faire taire ou mettre une sourdine à des opinions qui ne sauraient être que mal informées ou émotionnelles. M. Alain Ledoux a râté le coche.

Dans une terre située auprès de la Croix de Lorette et faisant partie du domaine de Champegaud (p. Guéret) on remarque plusieurs endroits marqués de la main de Dieu. *Les paysans assurent que malgré leurs soins et le fumier qu'ils y ont perdu ils n'ont jamais pu parvenir d'y faire germer le moindre grain de blé.* Cela vient disent-ils de ce qu'un crime a été commis en ce lieu. Un homme y a été assassiné. *La place où il est tombé et celle où il a été enterré sont réunies par un étroit sillon que traça le corps de la victime traîné sur le sol par ses assassins...*

(La légende la Chapelle de Lorette par C. La-borde, p. 357 Mém. Soc. Sc. Cr.)

Les fées chaque nuit dansaient dans le chemin de « Terre Rouge » au « Creux de danse ». Elles avaient au plus haut degré le pouvoir magique de séduire les jeunes hommes qui s'aventuraient la nuit dans ce chemin toujours peuplé d'ombres charmantes.

Celui qui avait le bonheur de recevoir un baiser de l'une de ces fées d'une grande beauté, vêtues légèrement était lié et ... pour toujours son cœur appartenait à « Sa Belle ».

Or il arriva qu'un jour le fils du chatelain rendit son âme à Dieu ... Les obsèques grandioses furent fixées au surlendemain après-midi ... 4 solides lurons, tous paysans au service du comte, le cercueil sur leurs épaules descendirent avec avec peine le chemin raboteux et fortement en pente. Arrivés à un certain endroit, où précisément le chemin est presque d'une étroitesse de sentier, un choc particulier ébranla le cercueil, fit trébucher les porteurs ... la lourde bière tomba à terre. Le cercueil s'ouvrit, le mort quitta son blanc linceul et ... traversant la « bouchure » disparut en direction de Reterre ... dans un nuage opaque.

Une main douce et caressante, mais puissante s'appesantit tour à tour sur les porteurs terrifiés *les immobilisant.*

La bière se referma avec un bruit étrange et ... dans une *flamme aveuglante* s'évapora.

Le cortège ne parvint plus à avancer.

Des ombres lumineuses voltigeaient dans l'étroit chemin, en chantant des hymnes d'allégresse.

On sut plus tard, que fiancé à Pâquerette, la plus belle des fées du « Creux de Danse », Pierre avait par un beau soir ... sans lune, donné son cœur dans le petit chemin à ... l'endroit précis où ... il revint à la vie.

(Le « chemin du mort » se trouve, route de Chatain à 500 m environ du Bourq de Reterre, longe le « Creux de Danse » et se dirige sur le Puy-Sauzet et Moussol note de l'auteur)

(Superstitions et légendes de Reterre Mém. Soc. Sc. Cr., t. XXXIV, p. 474)

Près du hameau de Lorigoux (Cne de St-Germain Beaupré) se trouvait un filon de quartz d'une blancheur éblouissante qui formait une éminence appelée Pierres Blanches. Il n'était pas rare qu'un paysan attardé soit poursuivi par une morte qui, ayant préalablement rejeté ses vastes seins par dessus ses épaules, lui criait : « Laboureur, tu t'enteras mon grand tété ». Et le paysan fuyait, sa-

chant bien que si, rejoint, il goûtait au lait de la morte, il oublierait tout, sa famille et ses biens, et serait emmené pour toujours dans le palais souterrain des mortes ; *beaucoup d'hommes avaient ainsi disparu, tant à Lorigoux, qu'à Proges, village voisin ...*

(Notre Sédolle par le Dr. A. Guillon 2 BIB 522)

Voir statue de la Déesse mère de Crozant : c'est la morte de Crozant (idem p. 135).

Quatre observations de mirages

par L. DODIN

1° Apparition d'une nappe d'eau virtuelle sur un sol plat et dégagé. C'est le mirage décrit ordinairement dans les traités élémentaires de physique. Le paysage se reflète dans cette eau qui pourtant n'existe pas.

L'explication classique est que ce genre de mirage serait dû à la présence d'une couche d'air chaud au contact du sol frappé par le soleil, couche surmontée d'air à une température normale. Sous une incidence très rasante il y a réflexion totale des rayons lumineux sur la surface qui sépare l'air plus dense de l'air moins dense.

Cette explication est valable pour les mirages qui se produisent sur les routes surchauffées par le soleil et que j'ai constatés très souvent au cours de voyage en automobile. Elle ne serait pas applicable aux mirages d'apparence identique que j'ai constatés aussi souvent sur le sable humide et froid d'une grande plage de l'Atlantique. Il ne peut exister là de couche d'air chaud au contact du sable ; il faut supposer l'existence d'une couche de vapeur d'eau dont l'indice de réfraction est inférieur à celui de l'air sec situé au-dessus. Cela explique l'existence d'un phénomène de réflexion totale identique au premier bien que d'origine différente.

2° Les astronomes savent tous que les rayons nous parvenant des objets célestes voisins de l'horizon sont incurvés par l'atmosphère parce qu'elle présente une densité régulièrement décroissante avec l'altitude. Lorsque nous voyons encore le soleil à son coucher, il est déjà derrière l'horizon. Il s'agit déjà d'une sorte de mirage.

Mais il arrive, à la suite de phénomènes météorologiques indéterminés, refroidissement de l'air immédiatement au-dessus d'une forêt ou d'une nappe d'eau par exemple, que la décroissance en question soit plus rapide que la normale. Dans ce cas l'observateur peut distinguer au-dessus de l'horizon habituel, des objets anormalement cachés au regard. Cela se produit très souvent au bord de la mer où, certains jours on distingue fort bien des côtes éloignées, des îles par exemple, qui, en temps ordinaire, ne sont pas visibles. J'ai moi-même très souvent constaté le phénomène au-dessus d'une forêt. Ces mirages

sont rarement colorés, mais, le plus souvent, de tonalité gris-bleuté comme c'est la règle pour les objets très éloignés. J'ignore la cause de cette décoloration.

Les mirages dont je viens de parler sont tous deux très communs ; les deux suivants, je n'ai pu les voir, l'un comme l'autre, qu'une seule fois.

3° Je me souviens qu'un jour, je ne saurais citer exactement en quelle année, mais c'était certainement avant 1915, je me trouvais avec ma famille, quelques amis et quelques estivants inconnus de nous, sur la plage de Saint-J.-de-M. qui n'était pas encore une station balnéaire très fréquentée, quand quelqu'un attira notre attention sur des nuages de forme bizarre qui se formaient et se déformaient rapidement juste au-dessus de l'horizon de la mer, basse à ce moment-là. Ce qui nous parut extraordinaire c'est que ces nuages affectaient à certains moments des formes géométriques. Je me souviens que toutes les personnes qui se trouvaient sur la plage s'étaient dressées et groupées et regardaient le météore avec admiration.

Tout à coup ma mère remarqua que ces nuages ressemblaient aux maisons construites derrière nous sur les dunes et aussitôt il fut évident que c'était la silhouette de ces maisons qui se reflétait sur l'horizon. L'image était flottante comme une fumée, se bâtissant et se démolissant à chaque instant : il s'agissait uniquement de silhouettes uniformément gris foncé sur le fond plus clair du ciel. Ces images étaient exactement de mêmes dimensions apparentes que les maisons elles-mêmes ou nous paraissaient telles.

Il en fut ainsi pendant une vingtaine de minutes puis tout s'effaça lentement.

L'explication, je voudrais bien en donner une, vraie ou fausse, malheureusement je n'en vois pas. Tout ce que je peux dire c'est que je crois que le phénomène se produisait non pas à l'horizon comme il nous paraissait le faire mais beaucoup plus près de nous, quelque part entre nous et la mer.

On peut rapprocher ce genre de mirage de celui rapporté par des aéronautes qui ont dit avoir été accompagnés pendant quelque temps par un ballon fantôme identique au leur et faisant les mêmes mouvements, reflet de leur propre ballon sur quelque nuée.

4° J'ai assisté une autre fois à un autre genre de mirage, lui aussi rare et curieux. Je passais de courtes vacances toujours sur la même plage ; mais plus au nord dans une petite station balnéaire alors toute nouvelle : N.-D.-de-M. J'étais à la terrasse de l'hôtel, un peu au-dessus du niveau de la plage mais tout près d'elle. Nous étions en 1925, si mes souvenirs sont précis, au mois d'août et, vers 07:00 du soir, nous prenions l'apéritif, un de mes camarades et moi.

Je jure que nous n'en étions alors seulement qu'à notre premier verre et que nous n'en avions bu qu'une gorgée, quand l'ensemble de tout ce que nous voyions directement sous nos yeux sur la plage, la plage elle-même et les paisibles estivants qui la peuplaient se mirent à se déformer lentement, exactement comme se déforme la gélatine mouillée d'un cliché présenté à un feu vif, mais le cliché était en couleur.

Je puis dire, si vous aimez mieux, que cette déformation ressemblait à celle produite par certains miroirs tordus, comme on peut en obtenir facilement en pliant des plaques métalliques polies.

Le phénomène était réduit à une bande d'un ou deux mètres de haut : il peut avoir été produit soit par une zone de mélange entre l'air froid de fort indice et de l'air chaud d'indice faible. Je crois plutôt qu'il s'agissait de deux couches superposées l'une d'air très chaud, l'autre d'air froid plus haute. La surface de séparation, loin d'être plane, ondulait comme les flots, déformant les objets vus au travers. Il avait fait très chaud toute la journée et la fraîcheur du soir commençait seulement à tomber du ciel.

Tout cela n'est qu'hypothèse.

M. L. DODIN : « Les Prismes », Chemin 108, Montpellier.

LE MONDE DE L'INSOLITE

DANS LE CHER
PAR LE GROUPE 03100

REFERENCES : 1 0000 OPD 150774

DATE : —/05/1974 (fin du mois)

HEURE : 16:30 (17:00).

LIEU : Rive droite du Cher à 500 ou 600 m. en amont du pont de Vaux.

TEMOIN : Monsieur Jean Moreau, résidant actuellement au bourg de Vaux.

Anonymat expressément exprimé.

LES FAITS

Quinze jours (au moins) avant l'ouverture de la pêche (15/06/74), le témoin était occupé à pêcher dans un bras mort du Cher, propriété privée des « Sablières Barrat ». Il était assis au bord de la rive droite, sur un chemin tracé au bulldozer pour le passage des camions et surplombant l'eau de 50 à 60 cm. Il avait tendu deux lignes, une à sa droite et une à sa gauche. A un moment, il perdit de vue le bouchon, alors, il se pencha en avant et tourna la tête à gauche pour essayer de le repérer.

A cet instant précis, il entendit un plouf sonore au ras de la berge, à une vingtaine de mètres de lui sur sa droite. Le plouf était semblable à celui qu'aurait pu produire un gros bidon tombant dans l'eau ou une carpe faisant un saut. Immédiatement d'ailleurs, le témoin envisagea cette seconde éventualité. Il tourna la tête pour voir et resta à la fois stupéfait et effrayé.

A l'emplacement du plouf, l'eau était soulevée en un incroyable sillage de 2 mètres de large et de 60 cm de profondeur. Ce sillage se propageait droit vers la rive opposée distante de 50 à 60 m. En même temps, le témoin entendit, venant de sous l'eau, et peut-être produit par l'invisible objet qui creusait le sillage, un ronflement de moteur aussi intense qu'un ronflement de moteur de camion, mais plus régulier et dans une tonalité de « Ououououou... ».

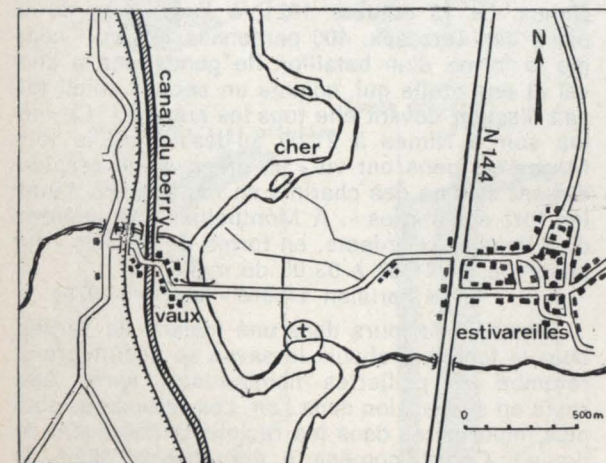
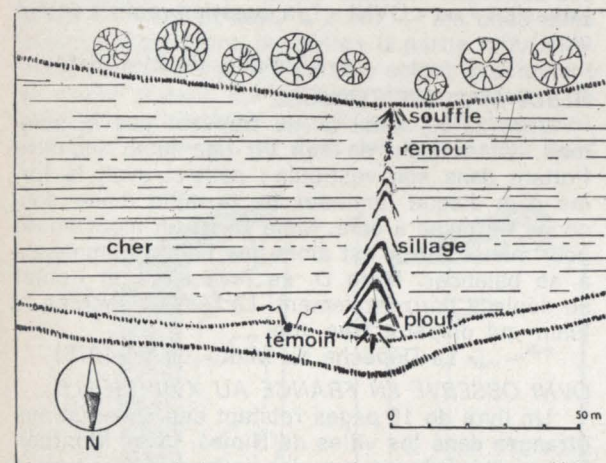
C'était quelque chose de « terrible » (le témoin employa de nombreuses fois ce qualificatif). S'il avait été plus près, la vague aurait pu le balayer.

Le sillage avançait assez vite, sur plus de la moitié du trajet, il conserva son importance, puis, au bout de 25 à 30 m., il commença à décroître tandis que le ronflement devenait de plus en plus faible. Dans le dernier quart du parcours (15 à 20 derniers mètres) l'eau fut simplement légèrement agitée en surface, trahissant le passage de la « chose » qui bientôt atteignit l'autre rive où il se produisit comme un souffle vers le haut.

Et puis, plus rien. Le témoin regarda en l'air et ne vit rien. D'ailleurs, à part le sillage dans l'eau, IL N'A RIEN VU. C'est du reste cette raison qui le poussa à se taire. « J'aurais vu tomber quelque chose dans l'eau, j'aurais prévenu la gendarmerie, mais, là, comme je n'ai rien vu et que je ne veux pas d'embêtements, je ne veux plus entendre parler de cette affaire. »

HISTORIQUE

Les faits furent publiés dans la presse locale du 14/07/74. Le témoin n'avait pas ébruité son aventure. Il en avait juste parlé à sa femme et à son cousin, car ce dernier possède une barque. Dans la première semaine de juillet, le cousin alla d'ailleurs sonder l'eau à l'endroit où la « chose » avait « percuté » la rive gauche. Il ne trouva rien car à cet endroit il y a des trous vaseux de 5 à 6 m. de profondeur. C'est après cette tentative infructueuse que le cousin parla de l'histoire à la presse, provoquant d'ailleurs une belle colère du témoin.



LE TEMOIN

C'est un ancien chauffeur de car d'une entreprise privée montluçonnaise, aujourd'hui à la retraite et qui consacre ses loisirs à la pêche et à la chasse. Il est connu de tout le bourg et possède une solide réputation d'homme sensé. Ce n'est ni un blagueur, ni un illuminé. Les faits se sont bien passés tels qu'il les rapporte. Au début, il ne voulait pas en parler, puis nous finîmes par le convaincre de tout nous raconter. Il accepta même de nous conduire sur les lieux et de nous montrer les emplacements exacts mais il nous fit bien remarquer qu'il nous donnait là une unique « exclusivité » et que c'était à la condition expresse de ne plus jamais nous revoir, ni nous, ni aucun autre « journaliste ». C'était un homme direct et brave qui tient à sa tranquillité. Il y tient d'autant plus qu'il est visiblement dépassé par son observation à laquelle il ne comprend rien.

LES LIEUX

Les faits se déroulèrent dans un bras mort du Cher. Ce bras mort est d'ailleurs d'origine artificielle. Le Cher fut, en effet, détourné par l'entreprise Barrat afin de faciliter l'exploitation de sablières. Le plan d'eau en question est donc un véritable petit étang SANS COURANT.

Il est impossible de dresser une carte exacte des lieux. Le cadastre de l'endroit date de 1934 et le cours de la rivière a changé depuis cette date. De plus, les excavations produites par les dragues et les nouveaux chemins tracés à coup de bulldozer pour permettre le passage des camions ont complètement modifié le paysage. Toutefois, tous les points ont été repérés sur place.

Signalons encore la présence d'une « Lanterne des morts » sur la place du bourg d'Estivareilles et des sources minérales aux Trillers et à Crozardais, lieux-dits respectivement à 1,5 et 2,5 km au Sud-Ouest du lieu « d'observation ».

L'ENQUETE

Le témoin ne fut pas facile à retrouver dans la mesure où son nom n'avait pas été communiqué par la presse et que PERSONNE dans le village n'était au courant de cette affaire.

Notre enquête se déroula en deux temps. Tout d'abord, auprès et avec l'aide du garde champêtre, M. Lachassagne, et ensuite auprès du témoin.

Le garde champêtre fut très coopératif. Il nous conduisit sur tous les lieux de pêche dans les sablières et c'est là que nous rencontrâmes, par hasard, le cousin du témoin qui nous communiqua son identité. Dès que le garde champêtre sut de qui il s'agissait, il se porta garant de la « moralité » du témoin, nous précisant même que c'était un homme qui n'allait JAMAIS au café. « En effet, nous précisa-t-il, les pêcheurs qui viennent boire un coup racontent toujours ce qui leur arrive, et si M. M... avait été un buveur, son histoire se serait sue tout de suite. »

Nous avons longuement interrogé le garde champêtre sur la faune locale. En effet, le journal laissait entendre qu'il aurait pu s'agir d'une loutre. Il y a bien, en effet, quelques loutres dans la région, mais aucune n'aurait pu produire un tel déplacement d'eau, et encore moins un ronflement de moteur, pas plus d'ailleurs qu'un rat

musqué, dont il subsiste quelques spécimens, reliquat d'une invasion qui, il y a quelques années, envahit le canal du Berry désaffecté. Le garde champêtre était convaincu qu'aucun animal n'aurait pu faire cela.

Lorsque nous suggérâmes cette éventualité au témoin, il nous fit remarquer qu'il ne fallait pas le prendre pour un « imbécile ». Il nous précisa : « Le plouf, je ne dis pas, il aurait pu être produit par une carpe, mais le sillage, NON. »

Sur place, et en fonction du profil des lieux, nous avons pu effectuer les constatations suivantes :

Un objet tombant du ciel aurait été contraint de suivre une trajectoire inclinée à plus de 20° sur l'horizontale afin de pouvoir franchir le talus de la rive et tomber dans l'eau au ras de la berge.

Un objet tombant selon ces conditions, et en considérant comme nul le freinage de l'eau n'aurait pas pu s'éloigner de plus de 15 à 20 m. de son point de chute et en aucun cas atteindre l'autre rive sur son simple élan.

Le sillage se déplaçait à une allure régulière, ce qui implique un élément propulseur afin de combattre le freinage dû à l'élément liquide.

De plus, un des éléments capitaux du témoignage est la présence du ronflement de « moteur ». Avant le plouf, le témoin n'entendit RIEN, ni sifflement de chute aérienne, ni ronflement. Le bruit naquit dans l'eau après le plouf et semble étroitement lié à la propulsion aquatique d'un hypothétique objet.

Au début, nous avions envisagé l'hypothèse selon laquelle il aurait pu s'agir de la chute d'un réservoir d'avion... ou quelque chose de semblable. En fonction des lieux et du témoignage du témoin, cette hypothèse est totalement indéfendable.

Aussi « fantastique » que cela puisse paraître, nous sommes obligés d'envisager la présence d'un objet disposant d'un moyen autonome de propulsion et qui aurait profité du fait que le témoin avait la tête tournée pour plonger dans l'eau et gagner rapidement l'autre rive tout en s'enfonçant sous la surface.

Ajoutons encore que le témoin ne souffrit d'aucun trouble, que sa montre continua à marcher normalement, que sa voiture, garée à proximité, fonctionna parfaitement. Le témoin ne retourna pas pêcher sur les lieux, mais pas parce qu'il avait peur. D'ailleurs, après l'événement, il continua de pêcher jusqu'à l'heure qu'il s'était fixée.

Comme les faits se produisirent dans une propriété privée où les pêcheurs sont rares, il ne nous fut pas possible de savoir si à cet endroit furent observés des poissons morts ou si la qualité de la pêche s'en ressentit.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'avant et après le phénomène, le témoin ne remarqua rien d'anormal, ni dans l'eau, ni dans le ciel.

Bien que beaucoup de temps se soit passé depuis l'événement, nous décidâmes d'entreprendre des recherches sur les lieux.

LES RECHERCHES

Entreprises plus de deux mois après les faits, elles se soldèrent par un échec complet ; c'est le contraire qui aurait été étonnant.

LE SAINT SUAIRE

Le Professeur Max Frei, biologiste et criminaliste de Zurich, a prélevé sur le linceul des particules de pollen fossilisé, qu'il a analysées. Elles proviennent de six plantes anciennes de Palestine, une de Turquie, et de huit autres régions méditerranéennes, ceci confirmerait l'origine palestinienne du tissu et ses transferts successifs à Constantinople, en Champagne et en Italie, après l'acquisition par la Maison de Savoie. Le Saint Suaire de Turin appartient actuellement à la famille royale d'Italie.

(« Nouvelle République » de la Vienne du 22-3-1976)

Les appareils scientifiques montés à bord du laboratoire lunaire déposé par les astronautes d'Appollo 4 se sont arrêtés de fonctionner pendant un mois, puis se sont remis à transmettre mieux qu'auparavant ; la NASA n'a trouvé aucune explication. Les instruments de mesure des particules de l'environnement lunaire qui ne marchaient pas pendant le jour, fonctionnent maintenant très bien.

(« Nouvelle République » de la Vienne du 5-3-1976)

LAC DES VOUGLANS (Jura)

Deux frères auraient entendu dimanche vers 15:30 le bruit d'une explosion, suivie d'une gerbe d'eau au milieu du lac. L'hypothèse de l'explosion d'un bateau à moteur a été écartée, car les plongeurs n'ont rien trouvé dans le lac, dont la profondeur atteint par endroits 60 à 80 m. « Lochness jurassien » ou « OVNI » ? la question reste à éclaircir.

(« L'Union » du 21-4-1976)

DEBUT MAI 1976. TOULON

Vers 23:00, Mme D. ne trouvant pas le sommeil, vit soudain de son lit, une lueur jaunâtre flottant dans son vestibule ; celle-ci avait la forme d'un disque lumineux de la taille d'une soucoupe de tasse à café. Mme D. fit un mouvement pour mieux voir, c'est alors que l'objet commença à se balancer. Mme D. se leva alors et l'objet se déplaça horizontalement. Le témoin chercha la lueur qui disparut très vite.

(« La Dépêche du Midi » du 9-5-1976)

OVNI OBSERVE EN FRANCE AU XVII^e SIECLE...

Un livre de 16 pages relatant des observations étranges dans les villes de Nîmes, Lyon, Montpellier, a été exhumé par des jeunes chercheurs à Nîmes. Le 13 octobre 1621, à Lyon, près de la place des Terreaux, 400 personnes ont vu « comme la forme d'un bataillon de gendarmes à cheval et une étoile qui, comme un second soleil faisait dissiper devant elle tous les nuages ». Ce même soir à Nîmes à 21:00 au-dessus de la tour Magne les gens ont vu « un grand soleil resplendissant comme des chariots en feu entouré d'étoiles fort éclairantes ». A Montpellier une quantité de « flambeaux ardents, en forme de torches » fut observée de 21:00 à 03:00 du matin.

(« Le Parisien Libéré » du 15-6-1976)

Depuis huit jours dans une maison de Tarbes, chez la famille Trebouil, le savon se désintègre et retombe en paillettes nombreuses, après être resté en suspension dans l'air. Les retombées sont plus importantes dans les récipients contenant du liquide. Ce phénomène a été observé dans de

l'eau apportée de l'extérieur et même dans de l'eau distillée. Aucune explication n'a été trouvée à ce phénomène.

(« L'Union » du 1-3-1958)

A Limoges, le 18 mai 1953, vers 15:00, Mme C. De Chaliès peignait, la fenêtre ouverte, quand après l'envol subit des oiseaux du voisinage, elle se trouva face à un objet blanc et très brillant, montant et descendant, à 1 m de sa fenêtre. Avec sa mère, elle ressentit une violente explosion, mais rien n'avait été brisé. Dans la nuit, le témoin s'étant levée, vit sur le rebord de sa fe-

BRICOLAGE

COMMENT RELIER LES REVUES

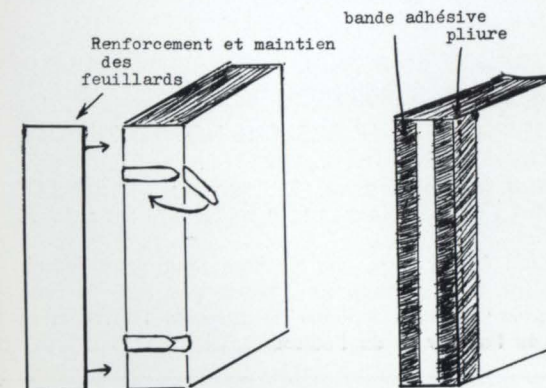
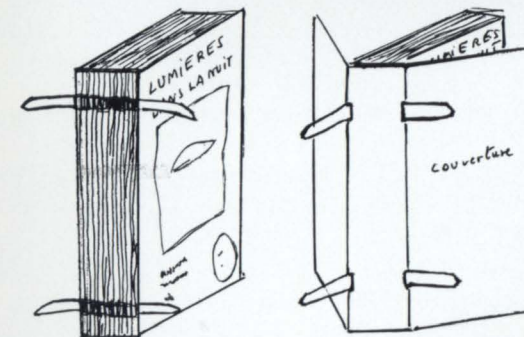
« L.D.L.N. » et « V.N. »

par P. RAUCHE

Certains lecteurs possèdent les revues LDLN depuis quelques mois, d'autres quelques années, d'autres encore depuis très longtemps. Tous ces numéros s'accumulent, sont manipulés, risquent d'être dérangés ou détériorés.

Pour les revues du format actuel, mieux que de les perforer, il existe une manière simple de les relier. Très peu de matériel et un minimum de bricolage feront l'affaire.

Après classement, il faut réagrafer tous les numéros à l'aide d'agrafes solides et assez larges. Cet agrafage se fera à une distance identique des bords — 1 cm et demi à 2 cm — les unes dans la partie supérieure, les autres la partie inférieure. Il est impératif que les agrafes soient exactement au même niveau. Se procurer deux morceaux de feuilards (cerclage métallique par exemple) que l'on passera, l'un dans les agrafes du haut



nêtre, une grosse pierre d'un blanc laiteux. Pour mieux l'examiner le témoin la mit dans ses mains, face à la lumière, mais elle ressentit un froid terrible, et tomba sur le parquet ; depuis Mme De Chaliès est paralysée. La pierre possède une face plate et blanche avec des stries noires, et un autre côté avec une multitude de grosses perles. Des savants ont examiné cette pierre et pensent qu'il s'agirait d'un météorite venu de la lune. Des morceaux de cette sorte ne franchissent que rarement la barrière d'une double attraction.

(« L'Union » du 5-3 59)

l'autre dans celles du bas. Bien serrer les revues et replier légèrement les feuilards. Coller le dos des revues ainsi rassemblées. Préparer une couverture adéquate, à l'aide de carton fort et assez épais, dans laquelle on passera, par quatre encoches, les deux feuilards, qui seront alors repliés définitivement. Renforcer le dos de la couverture et maintenir les feuilards repliés, à l'aide d'un morceau de carton fort — ou toute autre matière raide et solide. Cet assemblage sera lui-même renforcé et collé par un ruban autocollant large et résistant.

Préparer les pliures de la couverture cartonnée par assouplissement ou écrasement longitudinal.

Enfin recouvrir le tout de papier autocollant lavable du type « Venilia ».

Voici les principes de base. D'autres aménagements ou améliorations et décorations sont possibles.

HYGROSCOPE

Un jeune et très dévoué collaborateur, Patrice Salvy, a pensé que cela intéresserait d'autres lecteurs de son âge de savoir la composition de l'enduit apposé sur des cartes humoristiques et qui change de couleur selon le degré d'humidité.

On utilise pour se faire du chlorure de cobalt que l'on peut trouver dans les magasins qui vendent des métaux ou des minerais, du sel de cuisine et de la gomme arabique.

Quelques grammes de chlorure et de sel suffisent pour préparer la solution, et cela suffit pour imprégner une petite surface de papier dans la forme que l'on désire.

Le bleu indique 0 à 20 % d'humidité ; le violet 20 à 40 %, le rose pâle 40 à 60 % ; rouge 60 à 80 % ; rouge foncé au-dessus de 80 %.

—O—

On peut également fabriquer des hygromètres avec un cheveu préalablement bien dégraissé, suspendu et tendu par un poids léger, après un enroulement sur une petite poulie portant une flèche qui se déplace devant un cadran à confectionner. Le cheveu s'allonge ou se rétracte suivant le degré d'humidité entraînant la poulie et déplaçant la flèche.

Un autre système peut être fait avec une petite bande de bristol enroulée en spirale, dont une face seulement a été préalablement vernie. Les différences d'humidité tendent à dérouler ou à resserrer la spirale.

A vous de jouer.

SERVICE LIBRAIRIE

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention), 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

R. BIRCHER. — Les Hounza, un peuple qui ne connaît pas la maladie	20,00 F
BOUCHE-THOMAS. — Arboriculture fruitière des temps présents	8,75 F
Dr A. CARREL. — L'homme cet inconnu ..	25,20 F
J. FAVIER. — Equilibre minéral et santé ..	27,30 F
H.-C. GEFFROY :	
Nourris ton corps	5,00 F
Culture sans labours ni engrais	3,95 F
Cours d'alimentation saine	33,70 F
S. O. S. Crise cardiaque	9,40 F
Défends ta peau	18,30 F
500 Recettes d'alimentation saine	14,00 F
L. KHUNE. — La nouvelle science de guérir.	27,40 F
Dr A. NEVEU :	
La polio guérie	4,60 F
Comment prévenir et guérir la poliomyélite ..	7,80 F
J.-L. PECH. — Menaces sur notre vie.....	11,00 F
Dr A. PFEIFFER. — Fécondité de la terre..	27,40 F
M. REMY :	
La santé commence au jardin	10,90 F
Nous avons brûlé la terre	20,00 F
G. SCHWAB :	
La danse avec le diable	17,20 F
La cuisine du diable	14,60 F
Les dernières cartes du diable	16,20 F

L'HOMME EN PERIL

Une Société de protection ou de destruction.

Michel REMY

Franco : 25,00 F

ALFRED STELTER. « GUERISONS PSI ». Edit. Lafond, 2^e semestre 1975. *Franco : 42 F.*

PETER TOMPKINS et CHRISTOPHER BIRD. « LA VIE SECRETE DES PLANTES ». Edit. Laffond, 3^e trimestre 1975. *Franco : 43 F.*

Dr J.-C. DARRAS. « L'ACUPUNCTURE CETTE INCONNUE ». Hachette, avril 1975. *Franco : 30 F.*

C.-L. KERVRAN. Librairie Maloine S.A. édit. « TRANSMUTATIONS A FAIBLE ENERGIE » 1^{er} trimestre 1972. *Franco : 55 F.*

« PREUVES EN GEOLOGIE ET EN PHYSIQUE DE TRANSMUTATIONS A FAIBLE ENERGIE », 4^e trimestre 1973. *Franco : 55 F.*

LE MEDECIN MUET

H. CH. GEFFROY

Ce que personne n'avait osé révéler sur les véritables causes des grands fléaux qui déciment l'Humanité.

Franco : 31,50 F

DELORME. — Destination le Pérou	41,00 F
DANIEN. — L'or des Dieux	31,50 F
DANIEN. — Retour aux étoiles	23,50 F
DANIEN. — Présence des extra-terrestres	23,50 F
FERGUSON. — Tout sur les Soucoupes Volantes	33,00 F
GRANGER. — Terriens ou extra-terrestres..	27,50 F
GRANGER. — Extra-terrestres en exil	39,00 F
KOLOSIMO. — Astronautes de la préhistoire	31,50 F
KOLOSIMO. — Des ombres sur les étoiles	28 50 F
KOLOSIMO. — Terre énigmatique	27,50 F
KOLOSIMO. — Archéologie spatiale	27,50 F
STEINHAUSER. — Les Chrononautes	27,50 F
POTIER. — Les soucoupes volantes	34,50 F
P. GASTON. — Disparitions mystérieuses ..	29,00 F
P. DUVAL. — La Science devant l'étrange ..	37,00 F
OSTRANDER. — Fantastiques recherches parapsychiques en U.R.S.S.	31,00 F
M. GAUQUELIN. — Le Dossier des influences cosmiques	43,00 F
M. MOREAU. — Les civilisations des étoiles (les liaisons ciel-Terre par les mégalithes)	27,00 F
THOMAS. — Nous ne sommes pas les premiers ..	27,50 F

VIENT DE PARAÎTRE :

MA VIE EST FANTASTIQUE, par Uri Geller : 36 F

J. MINELLE. « LES FONDEMENTS DE LA VIE BIOLOGIQUE ». Librairie Maloine édit., mars 1970. *Franco : 48 F.*

REMY CHAUVIN. « LES SURDOUES ». Edit. Sotck, 2^e trimestre 1975. *Franco : 34 F.*

PIERRE TEILHARD DE CHARDIN « JOURNAL DU 26 AOUT 1915 AU 4 JANVIER 1919 ». Edit. Fayard, 2^e trimestre 1975. *Franco : 80 F.*

LA FRANCE MARGINALE DE IRENE ANDRIEU. Albin Michel, 2^e trimestre 1975. *Franco : 33 F.*

LA DEFENSE PAR LE SYSTEME NERVEUX du Docteur MARTIN DU THEIL.

Imprimerie Rotopresse, 31, rue du Chariot-d'Or 77400 Lagny-sur-Marne. 160^e mille. *Franco : 15 F.*

N.B. : La Librairie des Archers peut vous fournir n'importe quel ouvrage ne figurant pas dans la liste ci-dessus ; veuillez indiquer le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur et de l'éditeur.

VUES NOUVELLES (supplément à LUMIERES DANS LA NUIT)

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1976